

Rapport Annuel sur la gestion déléguée des transports publics interurbains de voyageurs du Gard rhodanien – 2020/2021 - ANNEE 2



Table des matières

Introduction.....	3
1. Objet.....	4
2. Éléments contractuels.....	4
3. Principaux évènements de l'année.....	5
Descriptif du réseau.....	10
1. Descriptif des lignes.....	11
2. Production kilométrique 2019/2020.....	14
La gestion des biens.....	15
1. Le matériel roulant.....	15
2. Le matériel embarqué.....	18
3. Le mobilier urbain.....	19
4. Outils informatique.....	22
Les moyens humains.....	23
1. L'organisation.....	23
La qualité de service.....	29
1. Présentation des indicateurs de la qualité de service.....	29
2. Mesure des indicateurs.....	29
La Politique environnementale.....	31
La fréquentation et les recettes.....	33
1. Fréquentation des lignes hors TAD.....	33
2. Recettes.....	38
3. TAD, fréquentations et production kilométrique.....	43
Les finances.....	43
1. Les recettes d'exploitation.....	44
2. L'intéressement sur les recettes et les charges.....	45
La politique marketing et commerciale.....	46

Introduction

Le contexte

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est Autorité Organisatrice de la Mobilité dans son périmètre géographique. Sa création est issue d'un regroupement de 5 Communautés de Communes et 3 autres communes. Depuis 2018, elle compte 44 communes.

C'est ainsi que le 1^{er} septembre 2017, il est convenu de procéder au transfert partiel de la DSP départementale à la Communauté de l'Agglomération du Gard Rhodanien pour les lignes et services existants sur le périmètre de ses **43** communes.

Au 1^{er} septembre 2018, il a été convenu de procéder au transfert des services effectués sur la commune de Montfaucon depuis le DSP régionale vers la Communauté de l'Agglomération du Gard Rhodanien qui passe à 44 communes.



1. Objet

Ce rapport présente le bilan de l'activité du contrat de Concession du réseau UGGO pour la période de septembre 2020 à août 2021.

Il a pour finalité d'apprécier le fonctionnement du service public de transport et son adéquation aux besoins de la population, conformément aux dispositions du contrat qui nous lie.

Le Concessionnaire Trans'Gard Rhodanien prend en charge la gestion du service délégué sous sa responsabilité et à ses risques et périls, sur le périmètre qui lui a été confié.

Les services mis en place dans ce contrat se composent de :

- 2 navettes urbaines à Bagnols-sur-Cèze et Pont-St-Esprit
- 4 lignes régulières : la ligne touristique 14 Vallée de la Cèze et 3 lignes UGGO+ desservant les zones d'activités
- 28 lignes à dominante scolaire
- Un réseau de Transport À la Demande : Uggo Solidaire

Trans'Gard Rhodanien désigné comme mandataire est l'unique interlocuteur avec la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Sa mission est de mettre en œuvre les services fixés par la convention, de conseiller sur les évolutions du réseau en lien avec les besoins des clients. Il est aussi en charge de concevoir et de mettre en place une politique commerciale et marketing. Assumant le risque commercial et industriel, Trans'Gard Rhodanien et ses sous-traitants s'implique au quotidien pour assurer pleinement la mission de transporteurs à travers le bon fonctionnement du service et son développement.

Les sous-traitances sont faites par les entreprises suivantes :

- Autocars Faure ;
- Administration Auran ;
- Autocars Arlaud ;
- Sud Est Mobilité ;
- Taxis Raoux.

Le partenariat avec l'agglo :

Pour s'inscrire dans une dynamique de réseau, des échanges réguliers ont lieu. Ce dialogue est l'occasion d'aborder les besoins en mobilité et l'adéquation entre l'offre et la demande :

- Echanges réguliers, réunions tableaux de bord
- Réunions mensuelles
- Remises de dossier d'études (études de la navette de Pont Saint Esprit...)

2. Éléments contractuels

L'exploitation du réseau a été confiée par contrat de Concession par la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien à la société Trans'Gard Rhodanien en vertu d'une délibération de l'Autorité Organisatrice du 16 juillet 2019 pour une période de huit ans, débutant le 1^{er} septembre 2019 et se finissant le 31 août 2027.

3. Principaux évènements de l'année

3.1 Renforcement de la ligne 14 en saisonnalité

A partir du 15 juillet 2020, une offre durant la période estivale a été mise en place pour l'année suivante 2021-2022.

Cette modification de l'offre s'explique par une volonté de reporter l'offre sur la période estivale pour favoriser la demande touristique pour l'année suivante.

3.2 Lancement de la Navette Urbaine de Pont Saint Esprit

Le 1 juillet 2021 : Lancement de la ligne urbaine à Pont Saint Esprit (Option 2)

ITINÉRAIRE DE LA NAVETTE

INFORMATIONS

Plan de ligne, arrêts desservis

LÉGENDE :

- Arrêt de bus de la navette
- Arrêt de bus avec correspondance
- Itinéraire du samedi matin lors du marché

Agence commerciale
7 Esplanade André Mourgue
30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE
Tél : 04 66 89 77 41

UGG urban
LA NAVETTE DE L'AGGLO

navette gratuite

Horaires valables à compter de Juillet 2021

LA NAVETTE
circule du lundi au samedi
toute l'année à
Pont-Saint-Esprit
(sauf jours fériés)

Gard Rhodanien
Le réseau UGG est exploité par la société TRANS GARD RHODANIEN
Edition Juillet 2021

L'inauguration de la navette de PONT-SAINT-ESPRIT a eu lieu le 1 juillet 2021 à 10 heures au Champs de Mars. Présences des élus de l'Agglomération du Gard Rhodanien, de la mairie et de la presse. Petit déjeuner offert avant d'effectuer un tour de l'itinéraire proposé par la navette.

Différentes actions de communication ont été mise en place : diffusion des flyers fiches horaires dans les boîtes aux lettres, présence dans différents supports de presse, mise en place d'affichage dans les commerces de la ville et mise en place de stand sur le marché de Pont-Saint-Esprit et avec l'Agglo Mobile le mercredi matin à Pont-Saint-Esprit.



3.3. Déploiement de la vente en ligne en Juillet 2021 :

Tixipass : est une application regroupant différents réseaux de transport. Cette application permet l'achat de titres de transport du réseau UGGO avec la vente de titre Bagro, 1V et 10V.



Titre combiné Bagro : lancé en été 2021, les titres Bagro sont des titres combinés entre plusieurs réseaux de transports en commun : Orizo du Grand Avignon, liO de la Région Occitanie et UGGO. Plusieurs titres combinés sont proposés à l'achat : un pass journée à 4€, des abonnements mensuels et annuels pour les - de 26 ans et pour le tout public.

3.4 Point social

- Arrivée du contrôleur en décembre 2020 : Hervé LAGNIEN
- Arrivée du Directeur en mars 2021 : David GARRES
- Du 6 au 30 Avril, prolongement des vacances suite à un confinement.

3.3 Crise sanitaire

L'année 2021 a été marquée par la Covid-19.

Il s'en est suivi la mise en place d'un Plan de Transport Adapté sur la période du 6 au 30 avril 2021

Tableau du PTA (modifier les arrondis)

	Heures non-effectuées	Km non-effectués
Autocar	4909:25	1 10657,65
Midibus	0:00	0,00
Minicar 22pl.	428:17	8202,65
véhicule léger	95:05	1679,81
Total général	5432:49	120540,11
ARLAUD	749:28	17617,32
AURAN	1976:03	42841,78
FAURE	2467:24	55165,95
SEM	239:53	4915,06
Total général	5432:49	120540,11

La mise en œuvre sur le réseau du PTA « Covid 19 » sur la période considérée a impacté les coûts variables comme suit :

5 432,37 heures non effectuées pour une valorisation de **88 831,56 € HT**

120 540,96 kilomètres non effectués pour une valorisation totale de **50 455,32 € HT**

Pour les coûts fixes de structure, frais généraux, frais marketing et commerciaux, bien que le confinement d'avril 2021 soit partiel contrairement à celui de 2020, nous avons tout de même réduit ces derniers à concurrence de la réduction de l'offre kilométrique à savoir de 8.16%
Généralisant ainsi une restitution de **40 418,64 € HT**

Ainsi, la régularisation brute globale en faveur de la CAGR est de de :
179 705,52 € HT sur l'exercice 2020/2021

Il convient de corriger cette régularisation brute des deux éléments suivants :

- Les dépenses engagées pour les mesures sanitaires pour un montant de :
4 134,66 € HT
- La perte de recette sur l'exercice 2020/2021 pour un montant de :
21 713,21 € HT

Il en résulte une régularisation nette en faveur de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien de **153 857,65 € HT** sur l'exercice 2020/2021.

3-4 Autres évènements marquants du réseau

La seule déviation impactant le réseau est liée aux travaux de l'entrée sud de Pont-Saint-Espirit.

Les arrêts Villa Clara et Gendarmerie furent neutralisés du 1^{er} septembre 2020 au 30 juin 2021.

Création de l'arrêt provisoire Marie Blachère.

Déviation "Marie Blachère" Pont Saint Esprit					
du feu Blvd. Carnot au rd-point ZAC Porte Sud :		1.8 km par le centre			
		2.2 km par la déviation			
		soit : 0.4 km par course et par vh empruntant la déviation			
		plus : 0.75 km pour 25 courses par semaine pour aller chercher les passagers de l'arrêt "Marie Blachère"			
ligne 100	15	courses par semaine passant par la déviation	soit :	114 courses auxquelles ajouter	0.4 km
ligne 101	29			ce qui donne	45.6 km de plus par semaine
ligne 102	44		plus :	25 courses auxquelles ajouter	0.75 km
ligne 103	26				18.75 km de plus par semaine
					64.4 km productifs de plus par semaine sur 18 semaines

1. Descriptif des lignes

LIGNES SCOLAIRES

100 Issirac - Laval-St-Roman - Aiguèze - St-Paulat de Caisson - Pont-St-Esprit - Bagnols-sur-Cèze	131 St-Victor La Caste - St-Paul les foies - Conzeux - Lardan-L'Ardoise - Bagnols-sur-Cèze
101 St-Paulat de Caisson - St-Julien de Peyrolas - Pont-St-Esprit - Bagnols-sur-Cèze (Aiguèze)	132 Lardan-L'Ardoise - Orsan - Bagnols-sur-Cèze
102 Pont-St-Esprit - St-Alexandre - St-Mazaire - Bagnols-sur-Cèze	133 Lardan-L'Ardoise - Bagnols-sur-Cèze
103 Pont-St-Esprit - Carsan - St-Paulat de Caisson - Bagnols-sur-Cèze	140 Montclus - St-André-de-Roqueportuis - Cornilhan - St-Laurent-de-Carnols - La Roque-sur-Cèze - St-Michel d'Essert - St-Germain - Bagnols-sur-Cèze
104 Laval - St-Roman - St-Christol de Rodières - Le Garn - Aiguèze	141 Montclus - St-André-de-Roqueportuis - Goudargues - St-Laurent-de-Carnols - Cornilhan (lignes de SRP écoles primaires)
105 Issirac - Le Garn - Laval-St-Roman	150 Conzeux - Bozjac - Lardan-L'Ardoise - Tresques - Bagnols-sur-Cèze
106 St-Christol de Rodières - Aiguèze - Salazar - St-Julien de Peyrolas	160 Le Pin - St-Pons La Calme - Tresques - Bagnols-sur-Cèze
107 St-Paulat de Caisson - St-Julien de Peyrolas - Pont-St-Esprit - Bourg St-Andéol	170 St-Etienne des Sorts - Vénéjan - Bagnols-sur-Cèze (Codolet - Chusclan)
108 Pont-Saint-Esprit - Carsan - St-Alexandre - St-Paulat de Caisson - St-Julien de Peyrolas - Salazar - Aiguèze - Laval-St-Roman - Issirac	171 Codolet - Chusclan - Bagnols-sur-Cèze
109 Navette Collège Bosquet - Bagnols-sur-Cèze - Caporal Gayte - Collège Bosquet	180 Navette Carniguan - Bagnols-sur-Cèze - Vernalle Pigeonnier - Avenue de l'Europe
110 Navette Bagnols-sur-Cèze - Avenue de l'Europe - Avenue Vigan Braquet	190 Verfeuil - St-André D'Ollérargues - St-Marcel de Careiret - Sabran - Bagnols-sur-Cèze
111 Le Garn - Laval-St-Roman - Aiguèze - St-Julien de Peyrolas - St-Paulat de Caisson - Pont-St-Esprit	192 Navette Salran - Ecoles Primaires
122 Montfaucon - St-Génès de Comolles - Bagnols-sur-Cèze (Lardan-L'Ardoise)	193 La Bastide d'Engras - St-Laurent la Vermède - St-Marcel de Careiret - Sabran - Bagnols-sur-Cèze
130 Rochefort du Gard - Tavel - Lirac - St-Laurent des Arènes - Lardan-L'Ardoise - Tresques - Bagnols-sur-Cèze	194 La Bastide d'Engras - Pognadonnesse - Camllargues - Sabran - Bagnols-sur-Cèze (St-Quentin la Poterie-Uzès)

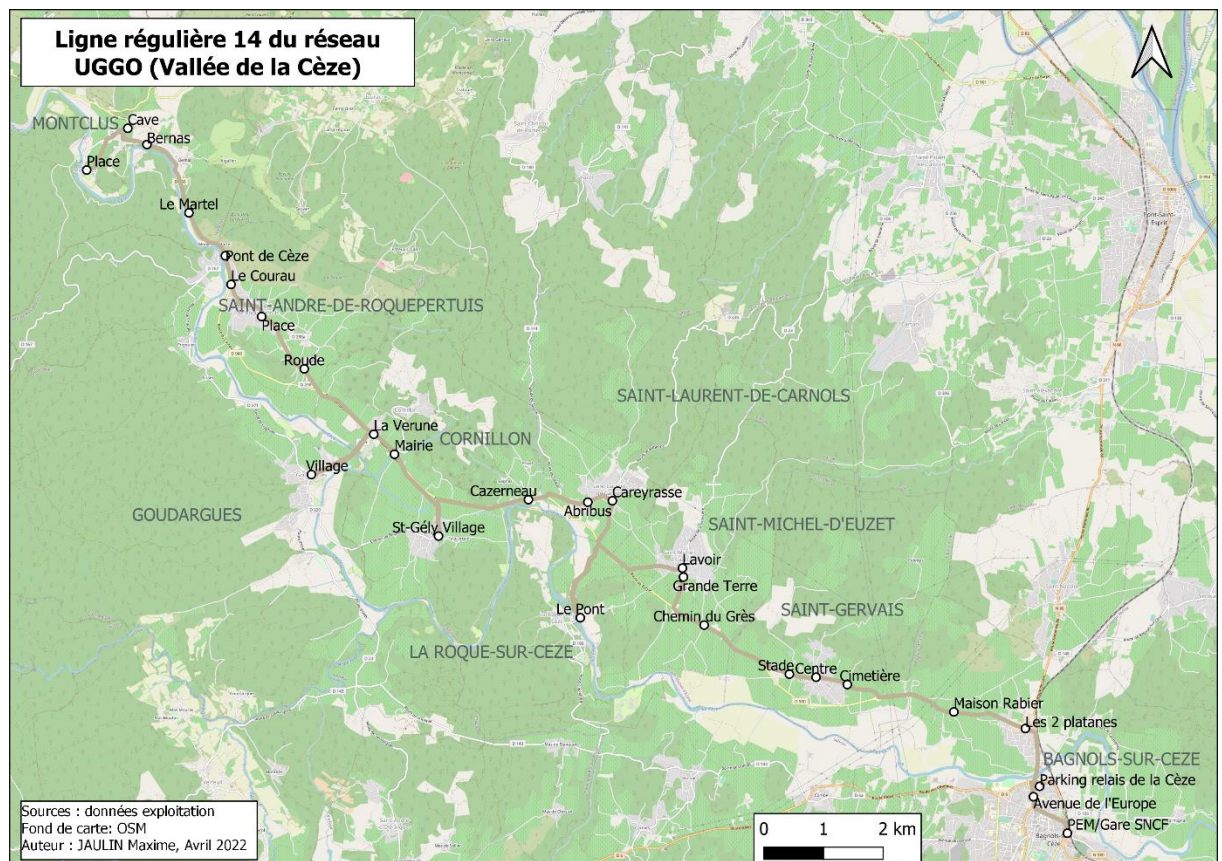
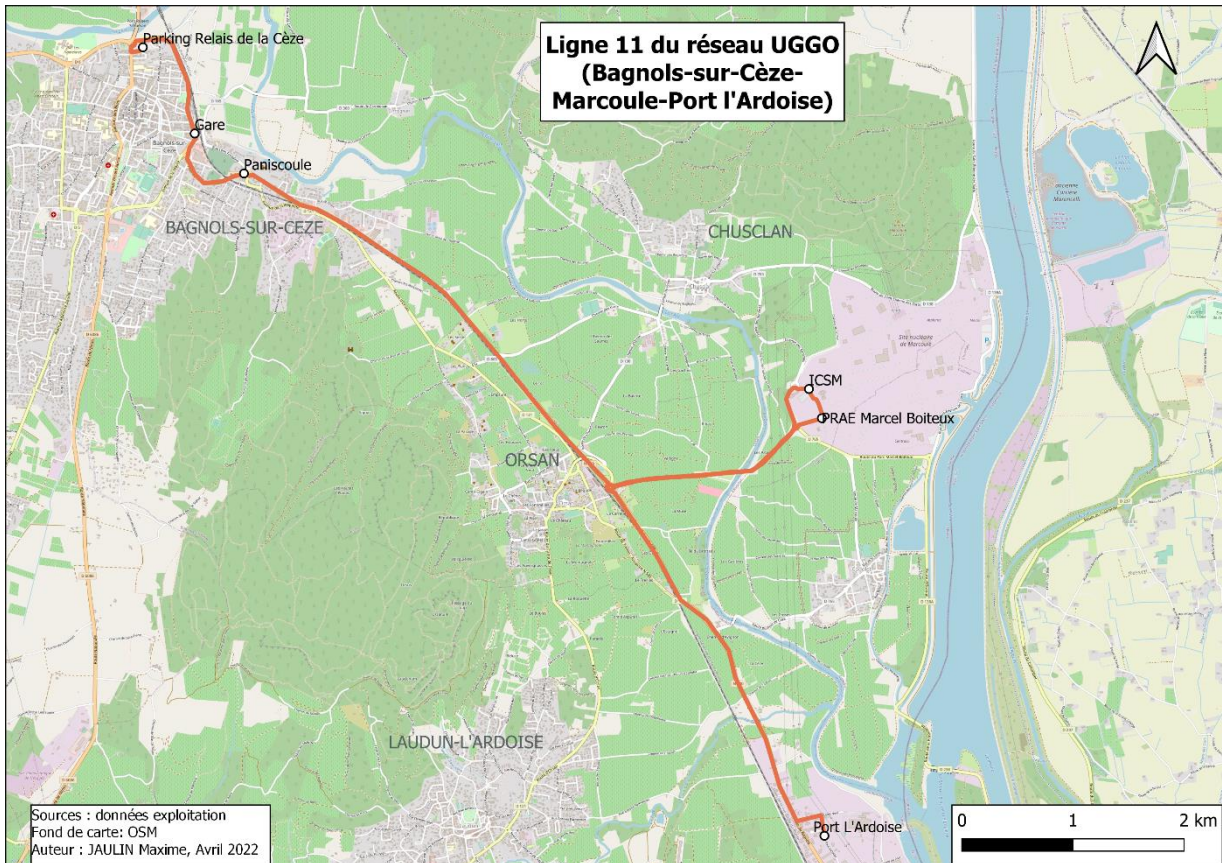
Les Lignes Urbaines 1 et 2, ainsi que la ligne régulière 14 fonctionnent du lundi au samedi annuellement et du lundi au vendredi pour les lignes régulières 11, 12, 13.

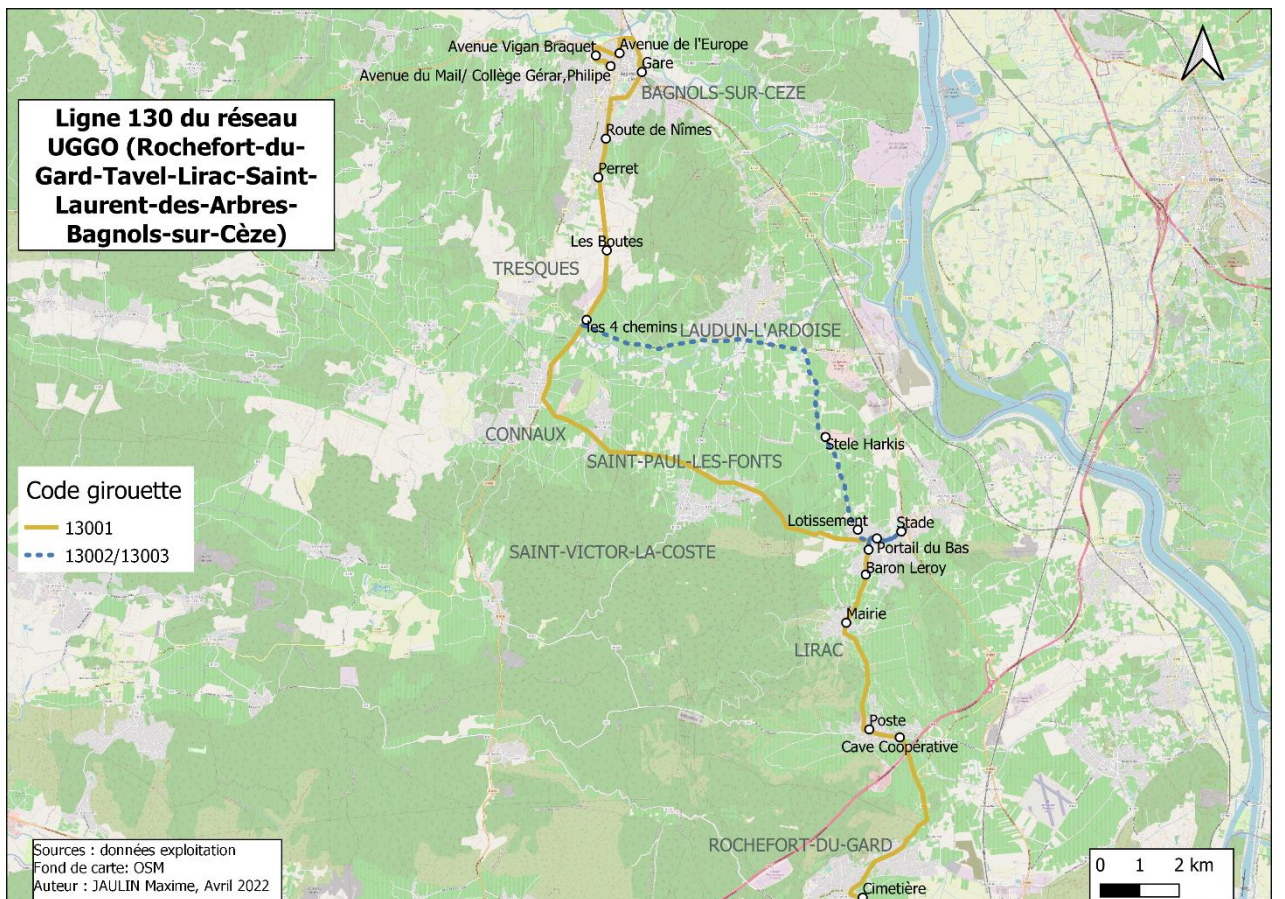
Les lignes scolaires fonctionnent quant à elles en période scolaire.

34 lignes sillonnent les 44 communes du Gard Rhodanien : 28 lignes scolaires qui desservent 16 établissements scolaires, 4 lignes régulières (11, 12, 13 et 14) et 2 lignes urbaines (1 et 2).

1 256 538 km totaux (km techniques compris) ont été parcourus sur la période, dont 1 030 533 sur les lignes scolaires, 163 286 sur les lignes régulières et 62 719 pour les navettes urbaines

Exemple des tracés des Lignes UGGO :





2. Production kilométrique 2020/2021

Ligne	km commerciaux	km hlp	% hlp
1	68 875	1 164	2
2	11 817	1 171	10
11	39 097	1 757	4
12	28 359	1 974	7
13	5 417	1 984	37
14	55 556	26 490	48
100	16 155	13 332	83
101	21 818	12 251	56
102	21 624	22 236	103
103	21 443	11 473	54
104	18 047	19 906	110
105	4 453	9 888	222
106	8 172	19 294	236
107	24 572	15 512	63
108	19 082	9 887	52
109	1 779	7 275	409
110	1 164	4 216	362
111	5 928	4 959	84
122U	19 405	12 901	66
130	29 499	24 828	84
131	43 933	30 358	69
132	50 482	38 681	77
133	8 755	7 168	82
140	56 638	39 918	70
141	10 938	11 647	106
150	18 047	15 007	83
160	27 950	29 160	104
170	13 034	13 437	103
171	13 066	9 392	72
180	7 115	2 585	36
190	29 496	21 296	72
192	9 708	5 147	53
193	18 347	15 635	85
194	25 485	25 122	99
	734 696	486 703	66

La gestion des biens

1. Le matériel roulant

N° PARC	Immatriculation	Nb Places	Type du car	Centre	Date mise en circulation	Famille de car	Norme Euro	Âge
1	CJ-509-RL	55	IRISBUS RECREO	AUR	10-08-2012	SCO UGGO	Euro 5	9,66
2	CD-184-GP	55	IRISBUS RECREO	AUR	28-03-2012	SCO UGGO	Euro 5	10,03
7	CZ-017-VD	16	RENAULT MASTER	AUR	23-10-2013	SCO UGGO	Euro 5	8,45
11	AC-130-PP	61	IRISBUS RECREO	AUR	28-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,61
14	FR-197-JC	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
16	FR-367-JC	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
19	DH-512-ZX	57	IVECO CROSSWAY	AUR	29-07-2014	SCO UGGO	Euro 6	7,69
33	FL-591-YE	22	MERCEDES SPRINTER	AUR	28-11-2019	SCO UGGO	Euro 6	2,35
34	FL-136-YD	22	MERCEDES SPRINTER	AUR	28-11-2019	SCO UGGO	Euro 6	2,35
36	FT-129-ZZ	24	MERCEDES SPRINTER	AUR	09-11-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,40
37	AN-906-PC	61	IRISBUS RECREO	AUR	17-03-2010	SCO UGGO	Euro 5	12,06
40	FR-180-JE	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
44	FR-242-JE	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
45	FR-700-JD	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
46	FR-788-JD	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
48	FR-872-JD	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
49	FR-047-JE	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
50	DS-199-RA	13	MERCEDES SPRINTER CITY 65	AUR	24-06-2015	URB UGGO	Euro EEV	6,79
53	ET-095-DV	19	MERCEDES SPRINTER CITY 65	AUR	02-01-2018	URB UGGO	Euro 6	4,26
54	FN-417-NS	22	MERCEDES SPRINTER	AUR	06-02-2020	LR UGGO	Euro 6	2,16
57	FR-109-JE	65	IVECO CROSSWAY	AUR	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
58	AX-853-JC	63	IRISBUS RECREO	AUR	23-07-2010	SCO UGGO	Euro 5	11,71
59	AX-555-JW	63	IRISBUS RECREO	AUR	26-07-2010	SCO UGGO	Euro 5	11,70
60	AX-832-JC	63	IRISBUS RECREO	AUR	23-07-2010	SCO UGGO	Euro 5	11,71
61	BV-516-CT	59	IRISBUS RECREO	AUR	19-09-2011	SCO UGGO	Euro 5	10,55
63	BW 059 KN	61	IRISBUS RECREO	AUR	15-10-2011	SCO UGGO	Euro 5	10,48
304	CJ-892-CC	55	IRISBUS RECREO	BAG	25-07-2012	SCO UGGO	Euro 5	9,70
306	CV-963-JM	22	IVECO DAILY	BAG	03-06-2013	LR UGGO	Euro 5	8,84
309	FJ-178-PZ	38	OTOKAR	BAG	22-08-2019	LR UGGO	Euro 6	2,62
310	FJ-722-PZ	38	OTOKAR	BAG	23-08-2019	LR UGGO	Euro 6	2,62
311	DE-411-ER	59	IRISBUS RECREO POP	BAG	24-03-2014	SCO UGGO	Euro 5	8,04
312	DE-719-ER	59	IRISBUS RECREO POP	BAG	24-03-2014	SCO UGGO	Euro 5	8,04
313	DE-960-ER	59	IRISBUS RECREO POP	BAG	24-03-2014	SCO UGGO	Euro 5	8,04
315	FL-146-PD	37	MERCEDES SPRINTER CITY	BAG	15-11-2019	URB UGGO	Euro 6	2,39
316	FL-544-PD	37	MERCEDES SPRINTER CITY	BAG	15-11-2019	URB UGGO	Euro 6	2,39
318	FN-082-NS	22	MERCEDES SPRINTER	BAG	06-02-2020	SCO UGGO	Euro 6	2,16
319	FN-089-NT	22	MERCEDES SPRINTER	BAG	06-02-2020	SCO UGGO	Euro 6	2,16
325	FN-875-NN	22	MERCEDES SPRINTER	BAG	06-02-2020	LR UGGO	Euro 6	2,16
326	FR-450-KT	64	IVECO CROSSWAY	BAG	17-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
327	FR-054-KY	64	IVECO CROSSWAY	BAG	17-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
331	AC-524-KY	61	IRISBUS CROSSWAY	BAG	14-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,65
332	FR-879-JC	64	IVECO CROSSWAY	BAG	15-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
333	AC-948-KY	61	IRISBUS CROSSWAY	BAG	14-08-2009	SCO UGGO	Euro 3	12,65
334	AC-754-KY	59	IRISBUS RECREO	BAG	14-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,65
335	AC-907-KY	59	IRISBUS RECREO	BAG	14-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,65
337	AC-897-KY	59	IRISBUS RECREO	BAG	14-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,65
338	AC-865-KY	59	IRISBUS RECREO	BAG	14-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,65
339	AN-239-HJ	61	IRISBUS RECREO	BAG	12-03-2010	SCO UGGO	Euro 5	12,07

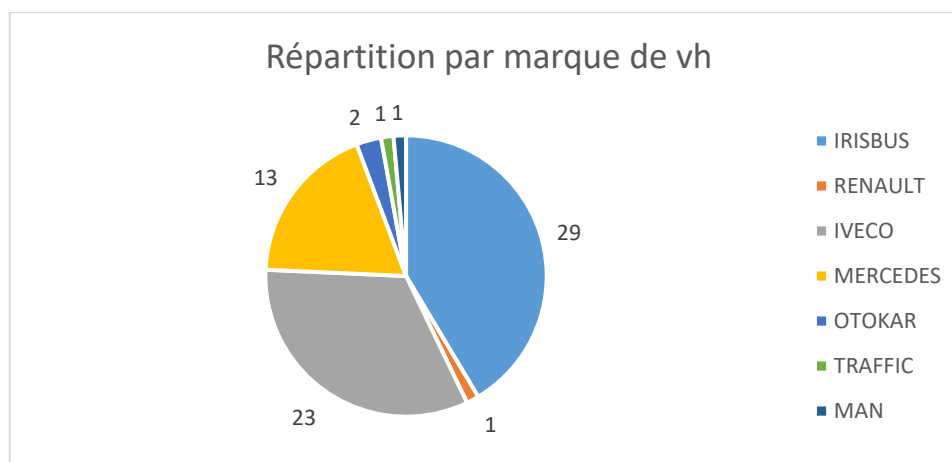
340	CC-339-AY	57	IRISBUS RECREO	BAG	01-02-2012	SCO UGGO	Euro 5	10,18
341	CC-624-AY	57	IRISBUS RECREO	BAG	28-02-2012	SCO UGGO	Euro 5	10,11
342	DJ-263-KA	57	IVECO CROSSWAY	BAG	13-08-2014	SCO UGGO	Euro 6	7,65
343	DJ-637-KA	57	IVECO CROSSWAY	BAG	13-08-2014	SCO UGGO	Euro 6	7,65
344	DJ-827- JB	57	IVECO CROSSWAY	BAG	12-08-2014	SCO UGGO	Euro 6	7,65
345	DJ-774-JC	57	IVECO CROSSWAY	BAG	12-08-2014	SCO UGGO	Euro 6	7,65
346	DJ-304-DG	8	TRAFFIC	BAG	07-08-2014	SCO UGGO	Euro 6	7,67
351	BK-152-TK	61	IRISBUS RECREO	BAG	23-03-2011	SCO UGGO	Euro 3	11,04
353	BK-111-TK	61	IRISBUS RECREO	BAG	23-03-2011	SCO UGGO	Euro 3	11,04
354	BL-012-JA	61	IRISBUS RECREO	BAG	01-04-2011	SCO UGGO	Euro 3	11,02
357	BT-140-BE	64	IRISBUS RECREO	BAG	23-08-2011	SCO UGGO	Euro 3	10,62
713	FR-793-KT	65	IVECO CROSSWAY	ARL	17-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
714	FR-031-KW	65	IVECO CROSSWAY	ARL	17-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
715	FR-370-KW	65	IVECO CROSSWAY	ARL	17-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
716	FR-987-KW	65	IVECO CROSSWAY	ARL	17-07-2020	SCO UGGO	Euro 6	1,72
737	CR-487-DC	59	IRISBUS RECREO	ARL	25-02-2013	SCO UGGO	Euro EEV	9,11
741	DB-641-DD	59	IRISBUS RECREO	ARL	06-12-2013	SCO UGGO	Euro EEV	8,33
742	DB-913-EQ	59	IRISBUS RECREO	ARL	06-12-2013	SCO UGGO	Euro EEV	8,33
748	DH-750-ZW	63	IVECO CROSSWAY POP	ARL	29-07-2014	SCO UGGO	Euro 6	7,69
11309	AC-365-KW	63	MERCEDES INTOURO	SEM	14-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,65
11311	AC-280-PP	63	MERCEDES INTOURO	SEM	28-08-2009	SCO UGGO	Euro 5	12,61
12452	BB-689-CP	63	MAN SCHOOLER	SEM	05-10-2010	SCO UGGO	Euro 5	11,51

Le parc utilisé sur le périmètre de l'Agglomération du Gard Rhodanien est de 70 véhicules nécessaires pour réaliser l'ensemble des services :

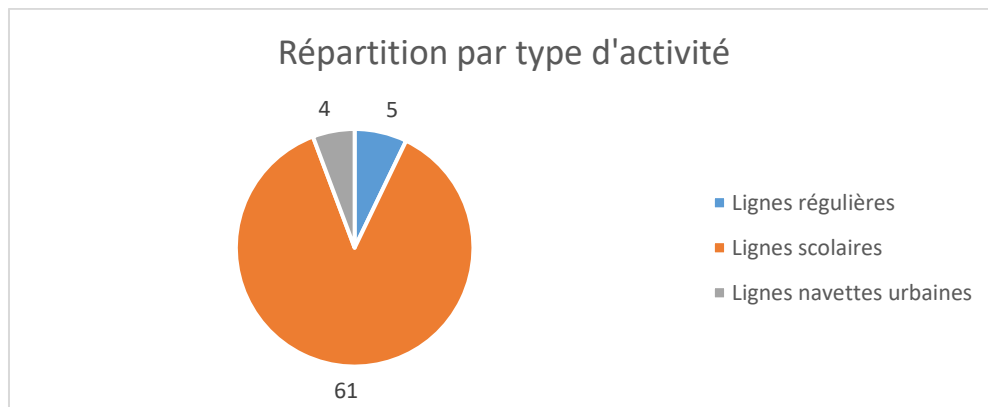
Répartition des véhicules par type de service

Genre	Lignes	TAD	Scolaire	Total	%
VL TAD		2		2	2.85
Minicar	2		8	10	14.28
Midicar	2			2	2.85
Midibus	2			2	2.85
Standard	1		53	54	77.17
Total	7	2	61	70	100.00

Répartition par types de marque de véhicules :



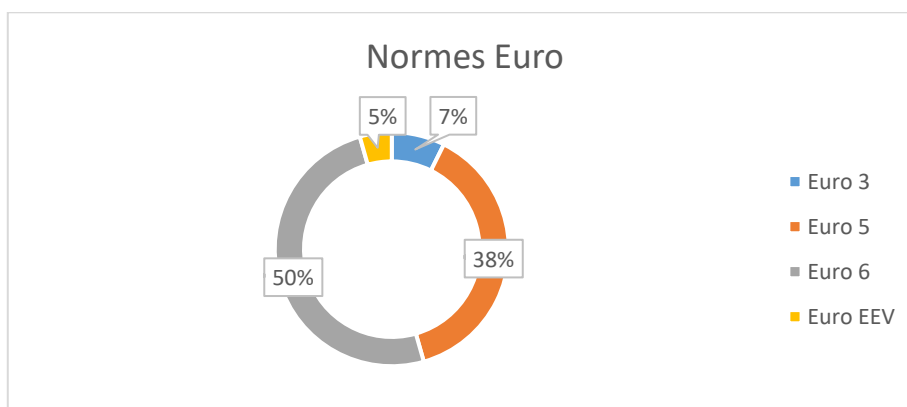
Répartition par type d'activité (scolaire ou régulière) :



L'âge moyen du parc par catégorie de véhicules :

- 54 cars de 55 places ou plus d'une moyenne d'âge de 6,67 ans
- 2 midi cars de capacité 37 places âgés de 1,24 ans
- 2 bus urbains de 38 places d'une moyenne d'âge de 1,47 ans
- 8 minibus de 22 places d'une moyenne d'âge de 2,68 ans
- 1 véhicule type Traffic de 8 places âgé de 6,52 ans
- 1 véhicule de 16 places âgé de 6 ans
- 2 véhicules légers âgés 1 an

Les véhicules les plus anciens sont de 2009 et les plus récents sont de 2020.



L'âge du parc relativement récent traduit une volonté de respecter les normes environnementales et ainsi réduire les émissions de monoxydes d'azote, de monoxyde de carbone et les particules. A ce titre 50% des véhicules sont en Euro 6, 5% en EEV et 38% en Euro 5.

Consommation moyenne litres au 100 kilomètres.

Genre	Conso.
VL TAD*	-
Minicar	10.55
Midicar	16.22
Midibus	18.00
Standard	31.52

*.Véhicules Hybrides : consommation gas-oil non significative

2. Le matériel embarqué

Equipements des véhicules

100% des cars sont équipés d'éthylotests anti-démarrage,

100% des cars sont équipés de girouette,

100% des cars sont équipés de l'outil de géolocalisation

Billettique

L'essentiel du parc est équipé du système billettique CONDUENT.

Les navettes urbaines seront équipées d'un système de comptage voyageur pour recueillir des données fiables et suivre l'évolution de la fréquentation.

Les pupitres billettiques permettent les ventes embarquées et le rechargement des billets sans contact (BSC) d'un ou deux voyages. Ils permettent également la lecture des cartes scolaires ainsi que de l'ensemble des produits de la gamme UGGO.

Le BSC est un support sûr, qui permet le rechargement de titres occasionnels comme le TU, 2 voyages, Ce support souple n'est pas personnalisable. La Carte Sans Contact est quant à elle un support rigide et nominatif, sur laquelle on peut charger tous les titres et notamment les abonnements.

Sur l'année scolaire aucun matériel n'a été envoyé en SAV

3. Le mobilier urbain

Commune	Arrêt	Sens	Ligne 1	Ligne 2	Ligne 11	Ligne 12	Ligne 13	Ligne 14	type sol	Date sur le terrain	Date de pose
MONTCLUS	PLACE	A/R						1	terre	16-06-2020	16-06-2020
MONTCLUS	CAVE	A						1	terre	attente validation CG	
MONTCLUS	CAVE	R						1	terre	attente validation CG	
MONTCLUS	BERNAS	A						1	terre	attente validation CG	
MONTCLUS	BERNAS	R						1	terre	attente validation CG	
MONTCLUS	LE MARTEL	A						1	terre	attente validation CG	
MONTCLUS	LE MARTEL	R						1	terre	attente validation CG	
ST ANDRÉ DE ROQUEPERTUIS	PONT DE CÈZE	A						1	terre	non validé par CG de Besseges	
ST ANDRÉ DE ROQUEPERTUIS	PONT DE CÈZE	R						1	terre	non validé par CG de Besseges	
ST ANDRÉ DE ROQUEPERTUIS	PLACE	A/R						1	terre	16-06-2020	16-06-2020
ST ANDRÉ DE ROQUEPERTUIS	ROUDE	A/R						1	terre	non validé par CG de Besseges	
GOUDARGUES	VILLAGE	A/R						1	désactivé	attente validation CG	
CORNILLON	LA VÉRUNE	A						1	enrobé	attente validation CG	
CORNILLON	LA VÉRUNE	R						1	terre	attente validation CG	
CORNILLON	MAIRIE	A						1	terre	16-06-2020	16-06-2020
CORNILLON	MAIRIE	R						1	terre	16-06-2020	16-06-2020
CORNILLON	ST. GÉLY VILLAGE	A/R						1	terre	16-06-2020	16-06-2020
CORNILLON	CAZERNAU	A						1	terre	attente validation CG	
CORNILLON	CAZERNAU	R						1	terre	attente validation CG	
ST LAURENT DE CARNOLS	ABRIBUS	A/R						1	béton	16-06-2020	16-06-2020
ST LAURENT DE CARNOLS	CAREYRASSE	A/R						1	enrobé	16-06-2020	16-06-2020
LA ROQUE SUR CÈZE	LE PONT	A/R						1	terre	16-06-2020	16-06-2020
ST MICHEL D'EUZET	CROIX ST MICHEL	A						1	terre	non validé par CG de Besseges	
ST MICHEL D'EUZET	CROIX ST MICHEL	R						1	terre	non validé par CG de Besseges	
ST MICHEL D'EUZET	GRAND TERRE	A/R						1	terre	attente validation CG	
ST MICHEL D'EUZET	LAVOIR	A/R						1		non validé par la mairie	
ST MICHEL D'EUZET	CHEMIN DU GRÈS	A						1	terre	attente validation CG	
ST MICHEL D'EUZET	CHEMIN DU GRÈS	R						1	terre	attente validation CG	
ST GERVAIS	STADE	A						1	terre	03-06-2020	21-07-2020
ST GERVAIS	STADE	R						1	terre	03-06-2020	21-07-2020
ST GERVAIS	CENTRE	A/R						1		voir avec la mairie	
ST GERVAIS	CIMETIÈRE	A						1	béton	03-06-2020	21-07-2020
ST GERVAIS	CIMETIÈRE	R						1	béton	03-06-2020	21-07-2020
BAGNOLS	MAISON RABIER	A						1	terre	03-06-2020	21-07-2020
BAGNOLS	MAISON RABIER	R						1	terre	03-06-2020	21-07-2020
BAGNOLS	LES 2 PLATANES	A						1	terre	03-06-2020	15-07-2020

BAGNOLS	LES 2 PLATANES	R						1	terre	03-06-2020	23-07-2020
BAGNOLS	PARKING RELAIS DE LA CÈZE	A/R	1	1	1	1	1	1	enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	AVENUE DE L'EUROPE	A	1					1	désactivé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PÔLE EMPLOI	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	AVENUE VIGAN BRAQUET	A	1				1		béton	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	AVENUE DE L'ANCYSE	A	1						terre	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	LES JARDINS DE L'ANCYSE	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	C.C. INTERMARCHÉ	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	LA CITADELLE	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	MONT COTTON	A	1						béton	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	CENTRE HOSPITALIER	A	1						terre	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	C.C. CARREFOUR	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PARKING S.ALLENDE	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	CENTRE LEO LAGRANGE	A	1						terre	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	MARCEL PAGNOL	A	1						béton	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PIERRE BOULOT	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PEM/GARE SNCF	A	1	1	1	1	1		enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PEM/GARE SNCF	R	1	1	1	1	1		enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	BOULEVARD LACOMBE	A	1						béton	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PLACE DU POSTERLON	A	1						enrobé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	AVENUE DE L'EUROPE	R						1	désactivé	15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PANISCOULE	A		1	1	1				15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	PANISCOULE	R		1	1	1				15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	BERRET Z.A.	A			1					15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	BERRET Z.A.	A/R			1	1				15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	AUTOSUR	A						1		voir avec l'Agglo	
BAGNOLS	ATELIERS MUNICIPAUX	A						1		15-12-2019	23-12-2019
BAGNOLS	ORANO DS	A/R						1		15-12-2019	23-12-2019
CHUSCLAN	P.R.A.E. MARCEL BOITEUX	A/R		1					terre	voir avec l'Agglo	
CHUSCLAN	I.C.S.M.	A/R		1					terre	voir avec l'Agglo	
LAUDUN- L'ARDOISE	PORT L'ARDOISE	A		1	1				terre	19-11-2020	15-12-2020

LAUDUN-L'ARDOISE	PORT L'ARDOISE	R	1	1	terre	19-11-2020	15-12-2020
LAUDUN-L'ARDOISE	ROUTE DE BAGNOLS	A		1	enrobé	19-11-2020	15-12-2020
LAUDUN-L'ARDOISE	ROUTE DE BAGNOLS	R		1	enrobé	19-11-2020	15-12-2020
LAUDUN-L'ARDOISE	LA BASCULE	A		1		19-11-2020	15-12-2020
LAUDUN-L'ARDOISE	LA BASCULE	R		1		voir avec l'Agglo	
LAUDUN-L'ARDOISE	EDITH PIAF	A		1	enrobé	19-11-2020	15-12-2020
LAUDUN-L'ARDOISE	EDITH PIAF	R		1	terre	19-11-2020	15-12-2020
LAUDUN-L'ARDOISE	ENSOLEILLADE	A/R		1		voir avec l'Agglo	
ORSAN	VILLAGE	A		1	désactivé	voir avec l'Agglo	
ORSAN	VILLAGE	R		1	désactivé	voir avec l'Agglo	
ORSAN	LA CROIX	A		1		voir avec l'Agglo	
ORSAN	LA CROIX	R		1		voir avec l'Agglo	
ORSAN	LES PLANES	A		1		voir avec l'Agglo	
ORSAN	LES PLANES	R	1	1		voir avec l'Agglo	
PONT-SAINT-ESPRIT	LIDL	A/R	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	CENTRE HOSPITALIER	A/R	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	MONUMENT AUX MORTS	A	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	CHAMPS DE MARS	R	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	GAMBETTA	A	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	GAMBETTA	R	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	INTERMARCHE	A				voir avec l'Agglo	
PONT-SAINT-ESPRIT	CLOS BON HAURE	A/R				voir avec l'Agglo	
PONT-SAINT-ESPRIT	JEAN JAURES	R				voir avec l'Agglo	
PONT-SAINT-ESPRIT	SPIRIPONTAIN	A/R	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	VIVA CLARA	A	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	VILLA CLARA	R	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	GENDARMERIE	A	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	GANDARMERIE	R	1			28-06-2021	28-06-2021
PONT-SAINT-ESPRIT	ZA PORTE SUD	A/R	1			28-06-2021	28-06-2021

L'installation des poteaux d'arrêts continuera sur l'année 2021-2022, les événements dus à l'épidémie de la COVID-19 ont différé l'obtention des autorisations de travaux auprès des différentes autorités territoriales.

Il est à noter qu'une intervention autre que le préventif a été réalisée sur cette deuxième année d'exploitation, à savoir le changement de deux vitres des poteaux à l'arrêt Gallier à Pont St Esprit et à l'arrêt Maison Rabier direction Montclus.

4. Outils informatique

4.1 ABC Planning :

Ce logiciel assure la gestion, les affectations des conducteurs et des véhicules avec une fonction automatisée pour tous les transports à caractère régulier.

De ce fait, ce logiciel interdit toute double affectation erronée ou tout chevauchement horaire, ainsi que toute validation de la journée tant que tous les services n'ont pas été pourvus d'un autocar et de son conducteur.

4.2 ALX :- Logiciel maintenance et stock

ALX est un logiciel de gestion de l'entretien du parc de véhicules, ses consommations, son stock.

Ce logiciel gère toutes les alertes nécessaires au bon fonctionnement du parc qu'elles soient à échéance temporelle (visite périodique service des mines, visite limiteur de vitesse ou tachygraphe, échange de bouteille d'air, etc. ...) ou kilométrique (déclenchement de tous les entretiens et contrôles du véhicule selon les paramètres qui ont été stipulés par notre service mécanique et les seuils d'alerte définis).

4.2 AGILTRACK : Logiciel de géolocalisation.

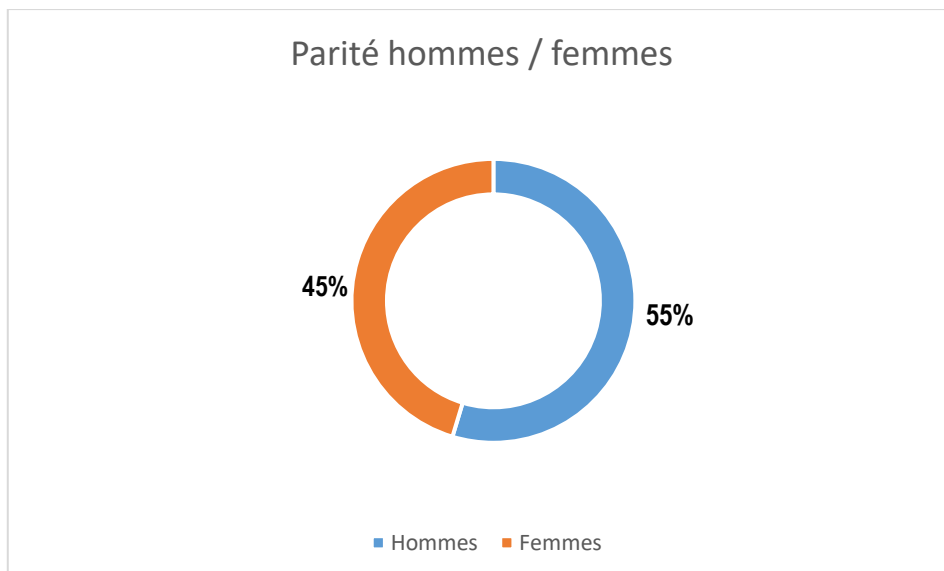
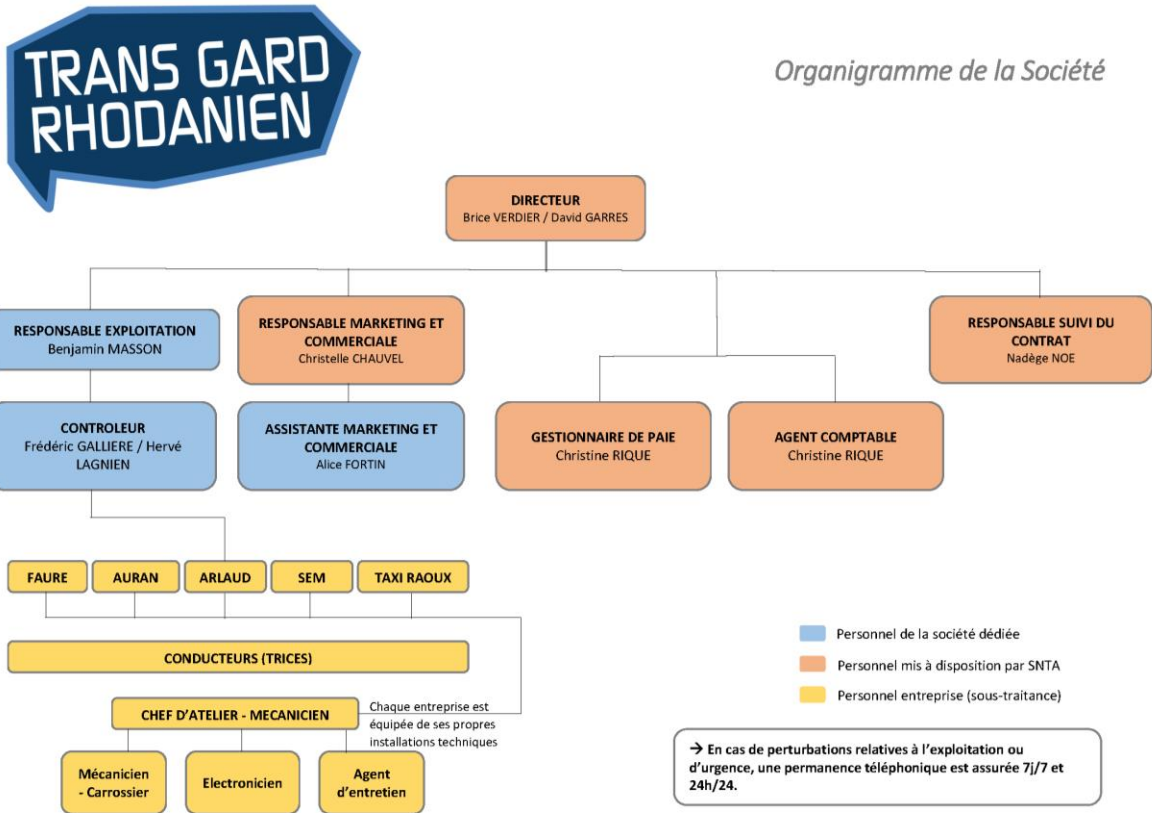
Agiltrack est un système de géolocalisation embarqué qui permet un suivi en temps réel de tous les véhicules et de faire une recherche du parcours de ces derniers véhicules en cas de réclamation.

The screenshot displays the Agiltrack software interface. On the left, there is a list of vehicles with columns for 'Autocars ASBARD', 'Autocars FAURE', and 'CARS ASBARD'. Each entry includes a vehicle ID, a status (e.g., 'Aucune'), and a code. The main area is a map showing the geographical location of these vehicles, with icons representing each vehicle's current position. The map includes labels for various locations like Saint-Laurent-de-Castries, Saint-Michel-d'Uzest, and Saint-Nazaire. At the bottom, there is a search and filter section with fields for 'Catégorie de véhicule', 'Véhicule', 'En cours', and date ranges (e.g., 'Entre le 04/04/2022 et le 11/04/2022'). A table below the search section shows columns for 'Catégorie', 'Libellé - Immatriculation', 'Date', 'Distance (km.)', and 'Etat'.

Les moyens humains

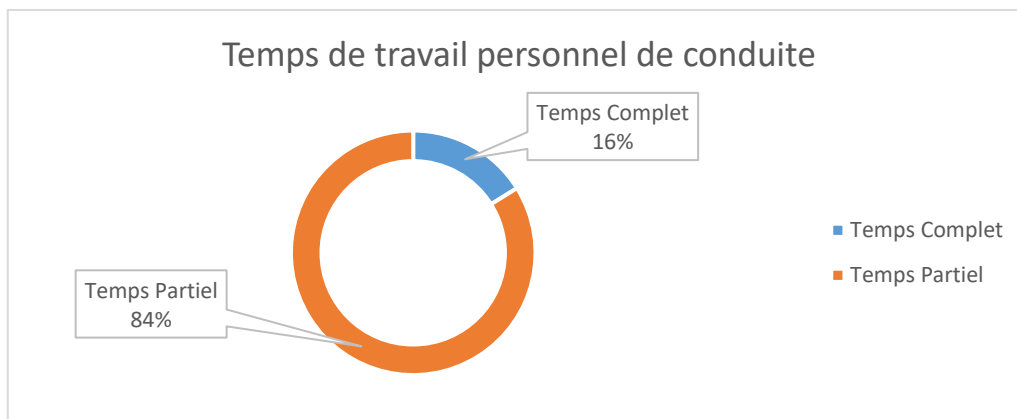
1. L'organisation

Organigramme fonctionnel (effectifs 2021)



En raison de l'offre commerciale du réseau et de sa vocation scolaire, ce dernier nécessite des moyens humains importants aux heures de pointes et en périodes scolaires, d'où un effectif important de conducteurs à temps partiel avec un contrat de CPS. Les temps partiels représentent 84% des effectifs de conduite.

L'effectif est de 43.1 ETC en conduite.



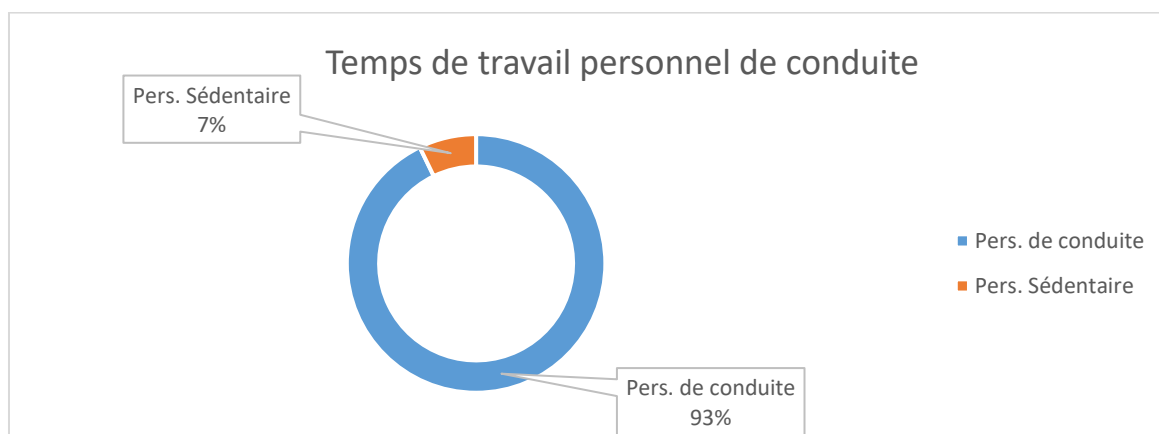
PERSONNEL DE CONDUITE	
Conducteurs affectés au réseau UGGO	62
Dont CPS en CDI	52
Dont TC en CDI	10
Moyenne d'âge	51,84
Ancienneté moyenne	8,86
Nombre d'embauches	8,00
Nombre de sorties	3,00

PERSONNEL SÉDENTAIRE	
Direction Générale et Direction	0,70
Superviseur du réseau UGGO	1,00
Agent Contrôle réseau UGGO	1,00
Agents des services généraux (paye, comptabilité)	0,30
Responsable suivi Contrat / Qualité	0,60
Agent Marketing – suivi billettique	1,20

Le personnel sédentaire représente 4,8 ETC.



Répartition du personnel de l'entreprise :



Heures de Conduites par Lignes

Ligne	h conduite commerci al annuelles	h conduite hlp annuelles
1	3 952	250
2	437	78
11	1 504	154
12	1 092	112
13	208	21
14	1 637	653
100	485	375
101	733	365
102	816	723
103	698	351
104	635	533
105	190	265
106	345	569
107	518	430
108	670	359
109	102	220
110	66	101
111	187	128
122U	626	360
130	763	569
131	1 320	884
132	1 752	1 213
133	430	201
140	1 524	939
141	447	252
150	529	426
160	1 021	844
170	506	380
171	501	278
180	290	127
190	846	491
192	281	157
193	523	343
194	638	675
Total	26 272	13 828

FORMATION	SOCIÉTÉ	ORGANISME	DUREE / PERS	DEBUT	FIN
FCO	ARLAUD	AFTRAL	35	15-02-2021	19-02-2021
LA TECHNIQUE AUTOUR DU PNEU POIDS LOURD	ARLAUD	MICHELIN	14	08-02-2021	10-02-2021
SST	ARLAUD	CEFOTEC	7	15-02-2021	15-02-2021
SST	ARLAUD	CEFOTEC	7	19-02-2021	19-02-2021
SST	ARLAUD	CEFOTEC	7	19-02-2021	19-02-2021
SST	ARLAUD	CEFOTEC	7	19-02-2021	19-02-2021
EXTINCTEUR	AURAN	C2F	4	26 10 2020	26 10 2020
EXTINCTEUR	AURAN	C2F	4	27 10 2020	27 10 2020
EXTINCTEUR	AURAN	C2F	4	28 10 2020	28 10 2020
FCO	AURAN	PROMOTRANS	35	26 04 2020	26 04 2020
FCO	AURAN	PROMOTRANS	35	26 04 2020	26 04 2020
FCO	AURAN	PROMOTRANS	35	26 04 2020	26 04 2020
FCO	AURAN	PROMOTRANS	35	26 04 2020	26 04 2020
FCO	AURAN	PROMOTRANS	35	26 04 2020	26 04 2020
FORMATION INITIALE MINIMUM OBLIGATOIRE	AURAN	AFTRAL	140	22 02 2021	19 03 2021
ECO CONDUITE	AURAN	AFTRAL	7	21 06 2021	21 06 2021
ECO CONDUITE	AURAN	AFTRAL	7	21 06 2021	21 06 2021
ECO CONDUITE	AURAN	AFTRAL	7	21 06 2021	21 06 2021
FCO	FAURE	AFTRAL	35	15-02-2021	19-02-2021
FCO	FAURE	AFTRAL	35	15-02-2021	19-02-2021
FCO	FAURE	AFTRAL	35	15-02-2021	19-02-2021
FCO	FAURE	AFTRAL	35	19-04-2021	23-04-2021
FCO	FAURE	AFTRAL	35	19-04-2021	23-04-2021
FCO	FAURE	AFTRAL	35	19-04-2021	23-04-2021
FCO	FAURE	AFTRAL	35	19-04-2021	23-04-2021
FORMATION CONSTAT	FAURE	INTRA	1,5	19-05-2021	19-05-2021
FORMATION CONSTAT	FAURE	INTRA	1,5	19-05-2021	19-05-2021
FORMATION CONSTAT	FAURE	INTRA	1,5	19-05-2021	19-05-2021
FORMATION CONSTAT	FAURE	INTRA	1,5	19-05-2021	19-05-2021
FORMATION CONSTAT	FAURE	INTRA	1,5	19-05-2021	19-05-2021
FORMATION CONSTAT	FAURE	INTRA	1,5	19-05-2021	19-05-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	15-02-2021	15-02-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	15-02-2021	15-02-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	15-02-2021	15-02-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	23-02-2021	23-02-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	23-02-2021	23-02-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	23-02-2021	23-02-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	23-02-2021	23-02-2021
RECYCLAGE SST	FAURE	CEFOTEC	7	23-02-2021	23-02-2021
LA TECHNIQUE AUTOUR DU PNEU POIDS LOURD	FAURE	MICHELIN	14	08-02-2021	10-02-2021
ME01E6 – TECHNOLOGIE DES MOTEURS AUTOBUS GNV	FAURE	IVECO BUS	28	01-02-2021	04-02-2021
ECO CONDUITE et PREVENTION DU RISQUE ROUTIER	FAURE		7	07-06-2021	07-06-2021
ECO CONDUITE et PREVENTION DU RISQUE ROUTIER	FAURE		7	07-06-2021	07-06-2021
ECO CONDUITE et PREVENTION DU RISQUE ROUTIER	FAURE		7	07-06-2021	07-06-2021
ECO CONDUITE et PREVENTION DU RISQUE ROUTIER	FAURE		7	10-06-2021	10-06-2021
ECO CONDUITE et PREVENTION DU RISQUE ROUTIER	FAURE		7	10-06-2021	10-06-2021
ECO CONDUITE et PREVENTION DU RISQUE ROUTIER	FAURE		7	10-06-2021	10-06-2021

Sur la période, il y a eu 812 heures de formation. Les heures de formation se répartissent de la manière suivante :

73% dédiées à la conduite : FCO, Titre Pro, Passerelle, FIMO

11% dédiées aux formations relatives à la sécurité : SST, recyclage, extincteur.

8% pour des formations autres : Mécanique, pneumatiques

8% dédiées à la formation éco conduite

L'Eco conduite est un axe important. La sensibilisation des salariés à travers la formation, notamment FCO qui rappelle les gestes environnementaux grâce au volet éco conduite. Cette formation a été dispensée cette année et le sera tout au long du contrat , elle est un axe prioritaire depuis des années : en fonction des filiales entre 90% et 95% des conducteurs ont reçu la formation.

La qualité de service

1. Présentation des indicateurs de la qualité de service

Différentes modalités de contrôle sont mises en œuvre pour mesurer les critères de qualité de service : les contrôles physiques dans les autocars et le suivi d'indicateurs variés comme suit :

- Le taux de pannes en ligne :
Calculé à partir du nombre de pannes en ligne par rapport au nombre de courses effectuées.
- Le taux de disponibilité de nos véhicules :
Calculé à partir du nombre de jours d'immobilisation d'un car par rapport au nombre total de véhicules dans le parc.
- Le nombre d'accidents responsables.
- Le nombre de procès-verbaux émis.
- La visibilité du réseau :
Prenant en compte les mails de demandes de contact reçus, les appels téléphoniques et les passages physiques à l'agence commerciale UGGO.
- Le nombre de réclamations reçues, pondérées par leur pertinence avérée ou non.

2. Mesure des indicateurs

Suivi d'exploitation	Taux de panne en ligne	0,095%
	Nombre de courses	51 693
	Taux de disponibilité	99%
	Nombre d'accidents responsables	1
	Nombre de contrôles	302
	Nombre de PV émis pour non validité de titres	0
Accueil clientèle	Nombre de mails contact sur site	120
	Nombre de connexion	36 180
	Nombre de personnes physiques à l'agence commerciale	3 759
	Nombre d'appels à l'agence commerciale	3 840
	Nombre de réclamations	7

- Le taux de pannes en ligne est égal à 0,095% sur l'année scolaire 2020-2021, ce résultat correspond à 2 pannes en plein service sur un total annuel de 51 693 courses.
- Le taux de disponibilité des véhicules est de 99% sur l'année scolaire, ce chiffre montre que sur l'année il a été exceptionnel que plus d'un car soit immobilisé à la fois.
- Nous avons connu 1 accident responsable sans dommages corporels

- Notre engagement de contrôle porte sur 1% des courses effectuées soit, 302 contrôles sur la période de septembre 2020 à juin 2021.

Ces contrôles sont effectués par 2 contrôleurs, leur mission est de veiller :

- au respect de la validité des titres de transport
- au respect du règlement intérieur
- à la qualité de service (respect des horaires, des arrêts, propreté des cars, vérification du matériel de localisation embarqué...)
- à la sécurité (intervention en cas d'incivilités)
- intervention à la résolution des réclamations.

Seul 1 PV a été émis pour non présentation de titres valides.

- Visibilité du réseau :
 - 3 759 personnes se sont rendues physiquement à l'agence commerciale UGGO.
 - 36 180 connexions au site www.uggomobilité.com ont été recensées.
 - 3 840 appels téléphoniques ont été passés à l'agence commerciale.

Nous avons reçu 7 réclamations, l'intégralité des celles-ci ont été traitées dans un délai de 24h.

Cf. ci-dessous le tableau des réclamations

Date & heure évènement	Date d'émission	Nom plaignant	Transporteur	Ligne	Résumé	Date réponse	Pertinent	Délais de réponse en jour
14-10-2020 15:00	14-10-2020	BRISSAC	TGR		Dde remboursement	14-10-2020	oui	1
04-12-2020 18:05	04-12-2020	LASRI	FAURE	013	Passager non pris en charge	07-12-2020	oui	0
non renseigné	29-01-2021	FAUVEL	AURAN		Passager non pris en charge	01-02-2021	non	0
04-02-2021 17:10	08-02-2021	COLOMBET	AURAN	102	Passager non pris en charge	08-02-2021	oui	1
03-05-2021 07:55	04-05-2021	VALMALLE	FAURE	132	Dépose hors d'un arrêt	04-05-2021	oui	0
10-05-2021 16:30	10-05-2021	PONCE	AURAN	108	Passager non pris en charge	10-05-2021	oui	0
23-07-2021 12:00	23-07-2021	BERY	FAURE	14	Passager non pris en charge	30-07-2021	oui	1

- 7 réclamations portant sur des passagers non pris en charge principalement.
- Durée de traitement d'une réclamation est de 24 heures ou 1 jours maximum.
- Incivilités sur la navette urbaine de Bagnols-sur-Cèze :
Grace à la présence de la police municipale et des médiateurs, seules 3 incivilités ont été enregistrées.

La Politique environnementale

Concernant les déchets, des bacs de tri sélectif ont été installés dans tous les dépôts pour le tri et la valorisation des déchets.



Pour le stockage des produits nécessitant une attention particulière, conformément aux règles en vigueur les bidons d'huiles moteur et autres produits ne pouvant être stockés à même le sol sont conservés sur un bac de rétention et les récipients servants à transvaser ses produits sont tous étiquetés.



Gestion des déchets dangereux :

La société CHIMIREC SOCODELI assure la gestion de l'ensemble des déchets industriels dangereux (filtres à huiles, matériels souillés, emballages souillés, huiles usagées...). Le groupe CHIMIREC est engagé dans une démarche de management intégré QSE (ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001) sur tous ses sites et filiales, et est référencé chez REUNIR pour la collecte et le traitement des déchets.

Les déchets sont collectés, triés sur des plates-formes de regroupement et valorisés.

Nous attachons une importance notamment aux deux éléments suivants :

La traçabilité

Lors de la collecte, CHIMIREC fournit un Bordereau de Suivi de Déchet par nature de produit. Ce document CERFA accompagne le déchet tout au long de son cycle de vie et permet de répondre aux obligations légales et administratives.

Les filières de traitement

Le Groupe CHIMIREC garantit des solutions de traitement pérennes et évolutives. La valorisation est privilégiée à chaque fois que les possibilités technico-économiques ou que la nature des déchets l'autorisent.



Enfin les aspects sécuritaires en matière de politique environnementale sont pris en compte dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.

En matière de management environnemental, les points, sur lesquels une attention particulière est portée, sont les suivants :

- Les aspects réglementaires : avec la vérification par des organismes agréés des installations, la rédaction de plan de prévention avec la mise en place de procédures en matière de sécurité.
- La gestion de déchets comme évoqués ci-dessus.
- Le suivi des consommations de papier, d'eau et d'énergie ainsi que la qualité de l'air dans l'objectif de notre politique RSE,
-

La certification « objectif CO2 »,

Les actions concrètes menées sont :

Suivi de la consommation d'eau pour le lavage des véhicules : la station de lavage actuelle comprend la filtration et la réutilisation de l'eau.

Fauteuils et matériels internes aux véhicules : certains membres du personnel sont formés à la restauration de matériel dans le but d'éviter une surconsommation par rachat de ce matériel.

Déchèterie : tri en déchèterie, la plupart des déchets sont triés pour reclassement (ex : ferrailage, cartons, peintures industrielles ...)

Choix des véhicules : 50 % des cars sont à la norme Euro 6, 5% en EEV et 38% en Euro 5.

La fréquentation et les recettes

1. Fréquentation des lignes hors TAD

Ligne	Destination	Nombre de voyageurs 2020-2021
1	Urbain Bagnols-sur-Cèze	94 825
2	Urbain Pont-St.-Esprit	4 590
11	Bagnols-sur-Cèze – L'Ardoise	2 623
12	Laudun – Orsan – Bagnols-sur-Cèze	15 932
13	L'Euze – Berret	767
14	LR Vallée de la Cèze	2 500
100	Bagnols-sur-Cèze – Aiguèze – Issirac	10 105
101	Bagnols-sur-Cèze – St.-Julien-de-Peyrolas – Issirac	22 629
102	Bagnols-sur-Cèze – Pont-St.-Esprit	38 101
103	Bagnols-sur-Cèze – Carsan – Pont-St.-Esprit	13 630
104	Aiguèze – Laval-St.-Roman – Carsan	641
105	Laval-St.-Roman – Le Garn – Issirac	3 422
106	St.-Julien-de-Peyrolas – Salazac	2 972
107	Collèges de Bourg-St.-Andéol	20 047
108	Collèges de Pont-Saint-Esprit	32 089
109	Navette collège Bosquet	10 169
110	Navette collège St. Jean	4 937
111	Pont-St.-Esprit – Le Garn	6 802
122U	Bagnols-sur-Cèze – Montfaucon	14 504
130	Bagnols-sur-Cèze – St.-Laurent-des-Arbres – Lirac – Tavel	14 599
131	Bagnols-sur-Cèze – St.-Paul-les-Fonts – St.-Victor-la-Coste	50 593
132	Bagnols-sur-Cèze – Orsan – Laudun	76 565
133	Bagnols-sur-Cèze – L'Ardoise	13 991
140	Bagnols-sur-Cèze - Vallée de la Cèze	55 985
141	Écoles primaires Cornillon – Goudargues	6 748
150	Bagnols-sur-Cèze – Connaux – Gaujac	35 593
160	Bagnols-sur-Cèze – Tresques – St.-Pons-la-Calm - Le Pin	35 036
170	Bagnols-sur-Cèze – Vénéjan – St.-Étienne-des-Sorts	25 790
171	Bagnols-sur-Cèze – Chusclan – Codolet	22 674
180	Bagnols-sur-Cèze – Carmignon	892
190	Bagnols-sur-Cèze – St.-Marcel-de-Careiret – St.-André-d'Olérargues – Verfeuil	36 043
192	École primaire de Sabran	8 528
193	Bagnols-sur-Cèze – Sabran – St.-Quentin-la-Poterie	9 626
194	Bagnols-sur-Cèze – Sabran – Cavillargues – Pougnaresse	20 848
		714 796

La fréquentation est déterminée par les validations et les correspondances.

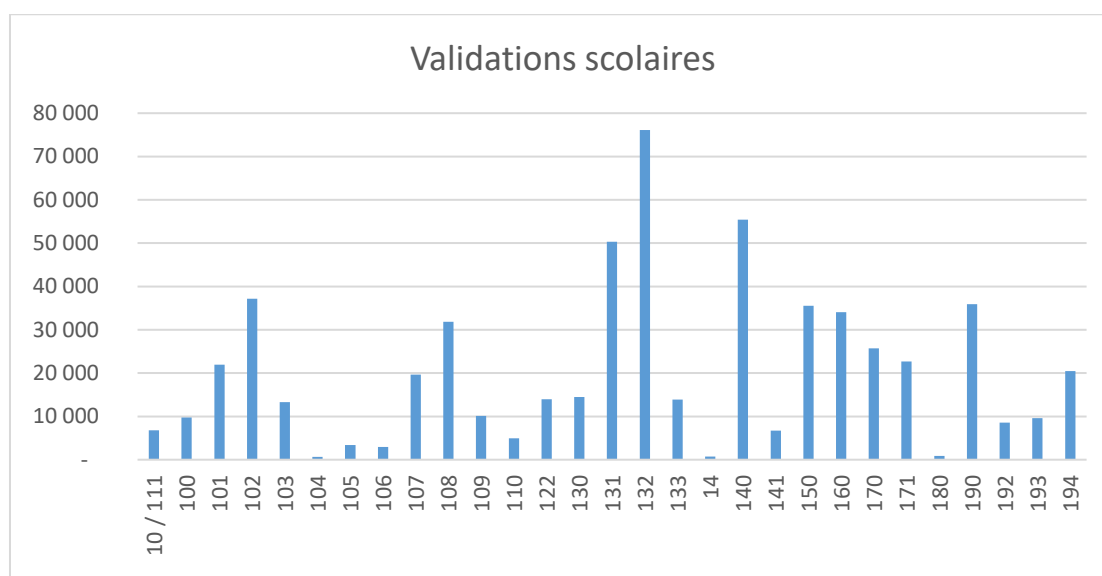
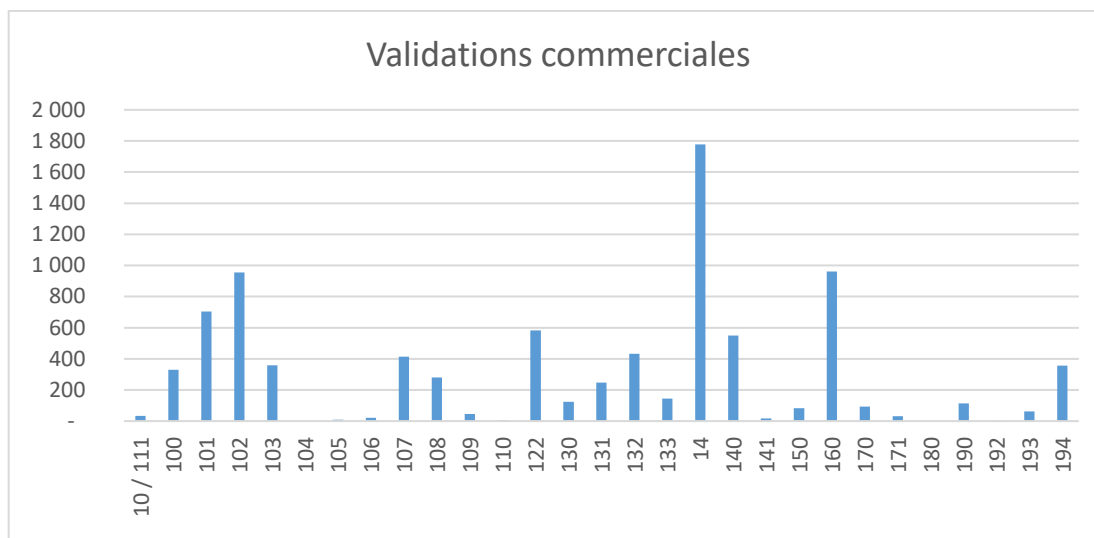
La fréquentation totale estimée sur 2020/2021 est de 717 969 voyages contre 831 079 voyages sur 2019/2020 (sur l'année dernière, la billettique a enregistré 590 021 voyages). En moyenne il y a eu 21 116 voyages par mois qui évidemment fluctuent en fonction des périodes de circulation : le mois le plus fort étant Mars avec 104 415 validations et le mois le plus creux Août avec 10 562 validations.

Fréquentation par titres

	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	TOTAL
Billet 1 VOYAGE	267	276	224	294	353	323	339	154	286	282	171	154	3 123
Ticket 1 voyage	16	9	11	8	6	6	7	-	9	3	1	1	77
Billet 2 VOYAGES	10	22	14	19	37	16	43	12	34	29	9	11	256
Ticket 2 voyages	1	2	1	-	14	7	11	-	4	3	-	-	43
Billet 10 VOYAGES	156	107	212	157	219	131	253	60	123	95	27	12	1 552
Carnet 10 Voyages	196	294	326	261	278	158	359	36	217	147	11	4	2 287
Mensuel - 26 ans	202	62	118	31	47	-	102	-	13	12	-	-	587
Annuel - 26 ans	271	169	216	158	256	139	313	22	170	55	-	-	1 769
Annuel -26 ans Echange	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Mensuel Tout Public	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annuel tout public	-	12	34	25	32	18	65	3	40	54	11	-	294
Annuel TP Echange	-	159	163	111	176	219	240	192	303	326	278	230	2 397
Bang mensuel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bang annuel	-	2	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	3
Bang Pass journée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptages Navettes Gratuites	5 134	6 573	6 298	8 345	7 603	7 695	8 164	9 550	7 830	11 189	10 935	10 099	99 415
Comptages Scolaires annuels	66 575	44 772	79 334	53 851	81 589	42 329	94 519	8 513	71 134	53 414	932	51	597 013
TOTAL	72 828	52 459	86 951	63 260	90 610	51 042	104 415	18 542	80 163	65 610	12 375	10 562	708 816

Les validations commerciales représentent 1.9% des validations totales.

Détail des validations scolaires et commerciales par ligne



Les lignes scolaires les plus fréquentées sont les 132, 140, 131 et la 102. A elles 4, elles représentent 30,81% des validations.

Les lignes les moins fréquentées sont les lignes 104, 105, 106 et la 180.

Tableau avec la fréquentation totale mensuelle par ligne

	Voyages Commerciaux	Voyages Scolaires	TOTAL 2020-2021
Septembre	7 690	67 512	75 202
Octobre	8 465	45 830	54 295
Novembre	7 911	82 000	89 911
Décembre	8 762	55 666	64 428
Janvier	9 046	81 765	90 811
Février	8 494	42 568	51 062
Mars	10 555	94 759	105 314
Avril	8 736	8 705	17 441
Mai	9 147	71 437	80 584
Juin	10 263	53 740	64 003
Juillet	12 353	1 210	13 563
Août	11 074	281	11 355
TOTAL	112 496	605 473	717 969

Comparatif entre l'année 2019-2020 et l'année 2020-2021 :

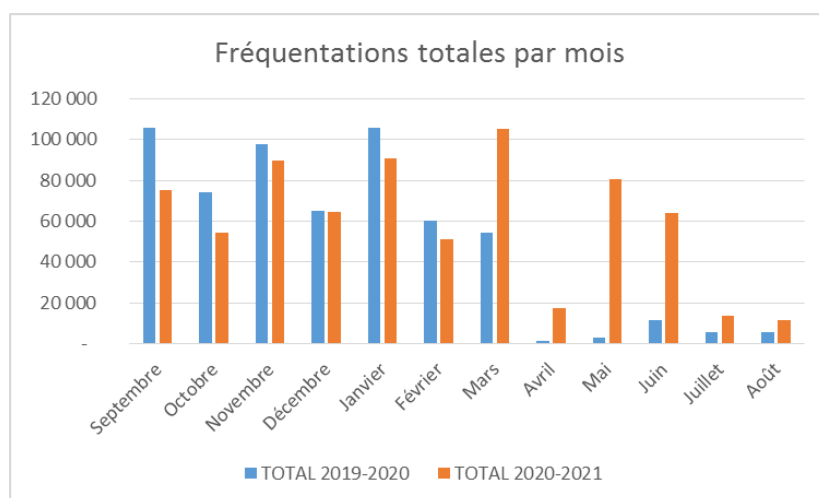


Tableau mensuel des validations par titres + 2019/2020 + poids des titres en % + évolution sous forme d'histogramme

Navette urbaine Bagnols-Sur-Cèze :

La Navette Urbaine connaît quant à elle un véritable succès et cela se mesure par sa fréquentation conséquente.

Cet engouement pour la Navette Urbaine résulte de la gratuité du service ainsi qu'à une desserte fine des points d'affluence de la ville.

Mois	Total
sept-20	5134
oct-20	6573
nov-20	6298
déc-20	8345
janv-21	7603
févr-21	7695
mars-21	8164
avr-21	9550
mai-21	7830
juin-21	11189
juil-21	8739
août-21	7705
Total année 2020-2021	94825

Le 30 Novembre 2021, l'itinéraire de la navette de Bagnols-Sur-Cèze a été modifié. L'arrêt « Avenue de l'Europe » sens retour n'est plus desservi.



2. Recettes

Les recettes embarquées en euros TTC

Ligne	Part fréquentation comm estimée	prévisionnel mensuel	2020-2021	écart réel / contractuel 2019-2020
1			- €	- €
2			- €	- €
11			100,90 €	100,90 €
12			1 014,20 €	1 014,20 €
13			3,00 €	3,00 €
14	56,0%	1 229,38 €	1 909,60 €	-12 842,93 €
100	3,0%	79,03 €	34,80 €	- 913,58 €
101	3,8%	100,11 €	91,20 €	- 1 110,08 €
102	3,4%	89,57 €	163,70 €	- 911,13 €
103	4,1%	108,01 €	108,90 €	- 1 187,21 €
104	0,0%	- €	- €	- €
105	0,1%	2,63 €	- €	- 31,61 €
106	0,2%	5,27 €	- €	- 63,23 €
107	3,6%	94,84 €	114,00 €	- 1 024,05 €
108	1,1%	28,98 €	46,80 €	- 300,94 €
109	2,5%	65,86 €	- €	- 790,31 €
110	0,0%	- €	- €	- €
111	3,0%	79,03 €	9,20 €	- 939,18 €
122U	1,9%	50,05 €	68,20 €	- 532,44 €
130	0,5%	13,17 €	98,70 €	- 59,36 €
131	0,4%	10,54 €	7,80 €	- 118,65 €
132	2,9%	76,40 €	101,20 €	- 815,56 €
133	0,2%	5,27 €	23,00 €	- 40,23 €
140	1,8%	47,42 €	86,90 €	- 482,13 €
141	1,1%	28,98 €	3,00 €	- 344,74 €
150	0,2%	5,27 €	4,60 €	- 58,63 €
160	2,8%	73,76 €	20,00 €	- 865,15 €
170	0,4%	10,54 €	83,80 €	- 42,65 €
171	1,6%	42,15 €	4,50 €	- 501,30 €
180	0,0%	- €	- €	- €
190	1,2%	31,61 €	21,70 €	- 357,65 €
192	0,0%	- €	- €	- €
193	2,8%	73,76 €	9,30 €	- 875,85 €
194	1,4%	36,88 €	9,10 €	- 433,48 €
Total	100%	2 388,50 €	4 138,10 €	-24 523,95 €

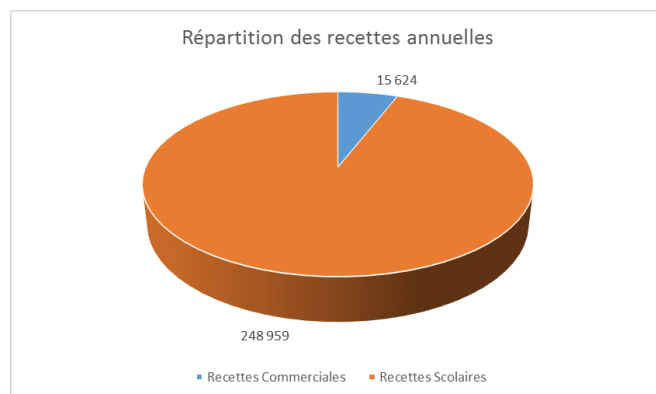
Les recettes réelles sont en deçà du prévisionnel de - 24 523,95€.

Détail des recettes totales par mois en euros HT (hors TAD)

RECETTES COMMERCIALES			
	2020-2021 - €HT		
	Recettes Embarquées	Recettes Pts de vente	TOTAL REC. COMM
Septembre	292	2 846	3 138
Octobre	271	713	985
Novembre	236	1 392	1 628
Décembre	295	741	1 036
Janvier	384	1 183	1 567
Février	304	1 127	1 431
Mars	442	1 338	1 779
Avril	231	115	345
Mai	440	811	1 252
Juin	409	429	838
Juillet	227	93	320
Août	232	1 074	1 306
TOTAL ANNEE	3 762	11 862	15 624
Prévisionnel			42 068
Ecart		-	26 444

RECETTES SCOLAIRES			
	2020-2021 - €HT		
	1er trim	2nd trim	TOTAL AN
Scolaires - Tarif de base	230 364	255	230 618
Scolaires - Tarif majoré	18 341		18 341
TOTAL ANNEE	248 705	255	248 959
Prévisionnel BASE			234 478
Prévisionnel Majoré			31 600
Total Prévisionnel			266 078
Ecart		-	17 119

RECETTES TOTALES - € HT	
	2020-2021
Recettes Commerciales	15 624
Recettes Scolaires	248 959
TOTAL RECETTES	264 583
Prévisionnel	308 146
Ecart	- 43 563



Les recettes commerciales représentent 15 624€ ce qui correspond à 7,63% des recettes totales. La majorité des recettes sont issus des scolaires qui ont générés 256 755€.

Nous constatons un écart important entre les recettes prévisionnelles et les recettes réelles en raison de l'arrêt des transports pendant le confinement. Malgré la crise sanitaire, les recettes prévisionnelles n'étaient peut-être pas adaptées au réseau.

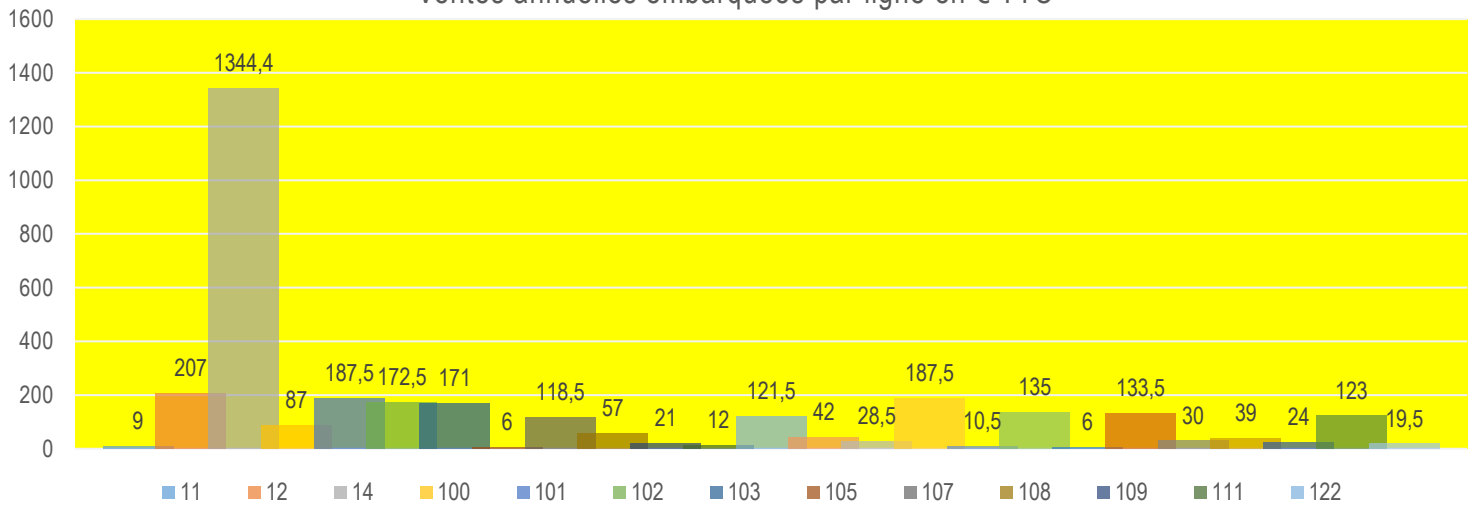
Pour rappel le prix de la carte scolaire est de 70 € auxquels se rajoute 150 € de majoration pour les familles dont les enfants ont un déplacement inférieur à 3 km entre le domicile et l'établissement scolaire. Contractuellement il est prévu que cette majoration soit restituée au transporteur, tout comme les 70 euros.

Les recettes support = xx €, soit xx% des recettes commerciales. Ces recettes portent essentiellement sur la réalisation de duplicatas de cartes sans contact ou PV?

Les recettes scol pèsent xx% des recettes hors CFF. Avec un total de xx élèves inscrit au 31/12/2020, les recettes des abonnements scol s'élèvent à xxx€ sur l'année scolaire et les participations familles = xx€ pour l'année 2020/2021

Détail des recettes par lignes

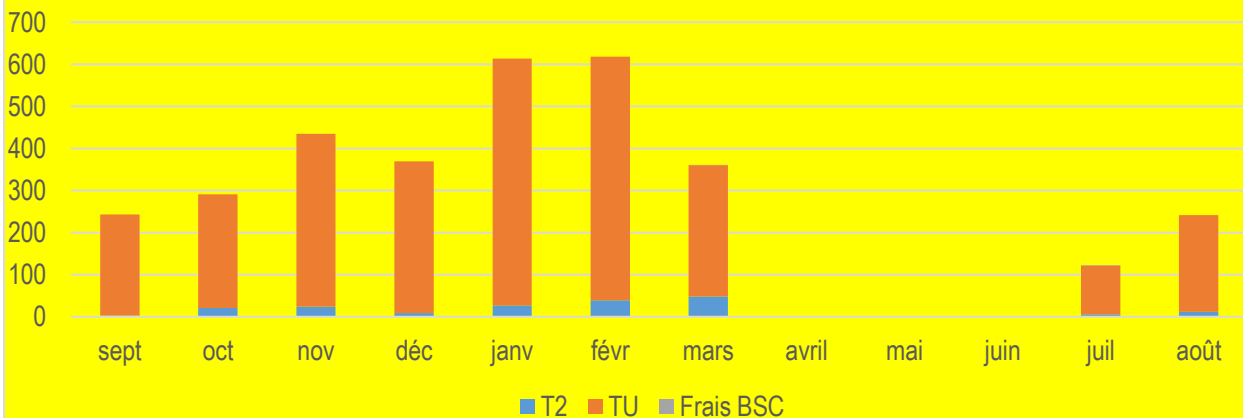
Ventes annuelles embarquées par ligne en € TTC



La ligne 14 se démarque par les recettes embarquées du fait que ce soit une ligne régulière qui véhicule essentiellement des clients occasionnels à la différence des lignes 11, 12, 13, qui sont fréquentées par des actifs détenteurs de la carte travailleur, carte gratuite délivrée par l'Agglomération.

Quant aux lignes 100 à 122 ce sont des lignes à vocation scolaire où les clients ont des cartes d'abonnement ce qui explique les faibles recettes embarquées.

Ventes mensuelles embarquées par titre en € TTC.



La courbe de l'histogramme reflète la saisonnalité des vacances scolaires et la montée en puissance des lignes jusqu'à la fin février. En raison de la crise sanitaire l'évolution des recettes a été freinée voire stoppée pendant le confinement. Une reprise progressive des ventes à bord s'amorce à partir de juillet.



SUIVI MENSUEL AUTRES RECETTES - € ttc

AGENCE COMMERCIALE	PRIX UNITAIRE € ttc	SEPTEMBRE 2020-2021		OCTOBRE 2020-2021		NOVEMBRE 2020-2021		DECEMBRE 2020-2021		JANVIER 2020-2021		FEVRIER 2020-2021		MARS 2020-2021		AVRIL 2020-2021		MAI 2020-2021		JUN 2020-2021		JUILLET 2020-2021		AOÛT 2020-2021		TOTAL ANNUEL 2020-2021	
		Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé
Billets 1V	1,50	1	1,50	1	1,50	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	1,00	1,50	0,00	0,00	3,00	4,50	1,00	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	7	10,50
Billets 2V	3,00	0	0,00	2	6,00	3	9,00	0	0,00	1	3,00	1,00	3,00	6,00	18,00	0,00	0,00	3,00	9,00	9,00	27,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25	75,00
Billets 10V	13,00	83	1 079,00	27	351,00	55	715,00	27	351,00	43	559,00	32,00	416,00	48,00	624,00	2,00	26,00	28,00	364,00	13,00	169,00	3,00	39,00	18,00	234,00	379	4 927,00
ABT MENSUEL - 26 ans	35,00	8	280,00	2	70,00	7	245,00	2	70,00	2	70,00	1,00	35,00	2,00	70,00	0,00	0,00	2,00	70,00	1,00	35,00	0,00	0,00	1,00	35,00	28	980,00
ABT MENSUEL - Tout Public	45,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00
ABT ANNUEL - 26 ans	290,00	3	870,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	580,00	5	1 450,00
ABT ANNUEL - Tout Public	315,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1,00	315,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1	315,00
ABT SCOLAIRE - Base	70,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00
ABT SCOLAIRE - Majoré	220,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0,00
Support Billet sans contact	0,10	12	1,20	3	0,30	5	0,50	6	0,60	4	0,40	6,00	0,60	5,00	0,50	0,00	0,00	3,00	0,30	5,00	0,50	2,00	0,20	6,00	0,60	57	5,70
Support carte PVC Seul	5,00	5	25,00	1	5,00	-	0,00	1	5,00	2	10,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	5,00	11	55,00	
Duplicata carte	10,00	73	730,00	23	230,00	47	470,00	31	310,00	58	580,00	35,00	350,00	55,00	550,00	10,00	100,00	37,00	370,00	20,00	200,00	6,00	60,00	30,00	300,00	425	4 250,00
		185	2 986,70	59	663,80	117	1 439,50	67	736,60	110	1 222,40	77	1 124,60	117	1 264,00	12	126,00	76	817,80	49	433,00	11	99,20	58	1 154,60	938	12 068,20

DEPOSITAIRES	PRIX UNITAIRE € ttc	SEPTEMBRE 2020-2021		OCTOBRE 2020-2021		NOVEMBRE 2020-2021		DECEMBRE 2020-2021		JANVIER 2020-2021		FEVRIER 2020-2021		MARS 2020-2021		AVRIL 2020-2021		MAI 2020-2021		JUN 2020-2021		JUILLET 2020-2021		AOÛT 2020-2021		TOTAL ANNUEL 2020-2021	
		Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé
Billets Unitaire	1,50	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	1	1,50	1	1,50	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	2	3,00
Billets 2V	3,00	0	0,00	1	3,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	3	9,00	0	0,00	3	9,00	-	0,00	1	3,00	0	0,00	8	24,00
Billets 10V	13,00	11	143,00	9	117,00	7,00	91,00	6	78,00	6	78,00	6	78,00	15	195,00	0	0,00	5	65,00	3	39,00	0	0,00	6	78,00	74	962,00
ABT MENSUEL - 26 ans	35,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	1	35,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	1	35,00
ABT MENSUEL - Tout Public	45,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Support Billet sans contact	0,10	11	1,10	10	1,00	7,00	0,70	6	0,60	6	0,60	7	0,70	19	1,90	0	0,00	16	74,80	3	0,30	1	0,10	6	0,60	92	82,40
Support carte PVC Seul	5,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Duplicata carte	10,00	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
		22	144,10	20	121,00	14	91,70	12	78,60	12	78,60	15	115,20	38	207,40	0	0,00	24	148,80	6	39,30	2	3,10	12	78,60	177	1 106,40

TITRES	Prix Unitaire € ttc	SEPTEMBRE 2020-2021		OCTOBRE 2020-2021		NOVEMBRE 2020-2021		DECEMBRE 2020-2021		JANVIER 2020-2021		FEVRIER 2020-2021		MARS 2020-2021		AVRIL 2020-2021		MAI 2020-2021		JUIN 2020-2021		JUILLET 2020-2021		AOÛT 2020-2021		TOTAL ANNUEL 2020-2021		
		Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	Qtité	Réalisé	
TOTAL POINTS DE VENTE																												
Billets 1V	1,50	1	1,50	1	1,50	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	1,50	2	3,00	0	0,00	3	4,50	1	1,50	0	0,00	0	0,00	9	13,50	
Billets 2V	3,00	0	0,00	3	9,00	3	9,00	0	0,00	1	3,00	1	3,00	9	27,00	0	0,00	6	18,00	9	27,00	1	3,00	0	0,00	33	99,00	
Billets 10V	13,00	94	1 222,00	36	468,00	62	806,00	33	429,00	49	637,00	38	494,00	63	819,00	2	26,00	33	429,00	16	208,00	3	39,00	24	312,00	453	5 889,00	
ABT MENSUEL - 26 ans	35,00	8	280,00	2	70,00	7	245,00	2	70,00	2	70,00	2	70,00	2	70,00	0	0,00	2	70,00	1	35,00	0	0,00	1	35,00	29	1 015,00	
ABT MENSUEL - Tout Public	45,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
ABT ANNUEL - 26 ans	290,00	3	870,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	2	580,00	5	1 450,00	
ABT ANNUEL - Tout Public	315,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1	315,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	1	315,00	
Support Billet sans contact	0,10	23	2,30	13	1,30	12	1,20	12	1,20	10	1,00	13	1,30	24	2,40	0	0,00	11	1,10	8	0,80	3	0,30	12	1,20	141	14,10	
Support carte PVC Seul	5,00	5	25,00	1	5,00	0	0,00	1	5,00	2	10,00	1	5,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	1	5,00	11	55,00	
Duplicata carte	10,00	73	730,00	23	230,00	47	470,00	31	310,00	58	580,00	35	350,00	55	550,00	10	100,00	37	370,00	20	200,00	6	60,00	30	300,00	425	4 250,00	
ABT SCOLAIRE - Base	70,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
ABT SCOLAIRE - Majoré	220,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	-	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
		207	3 130,80	79	784,80	131	1 531,20	79	815,20	122	1 301,00	92	1 239,80	155	1 471,40	12	126,00	92	892,60	55	472,30	13	102,30	70	1 233,20	1107	13 100,60	
RECETTES COMPLEMENTAIRES																												
TOTAL RECETTES - € TTC		207	3 130,80	79	784,80	131	1 531,20	79	815,20	122,00	1 301,00	92	1 239,80	155	1 471,40	12	126,00	92	892,60	55	472,30	13	102,30	70	1 233,20	1107	13 100,60	

3. TAD, fréquentations et production kilométrique

31 167 km contre 29 700 km contractuels, soit un écart de + 1 467 km.

Nombre de courses programmées : 3 633

Nombre de course effectuées : 3 039 pour 4 130 courses contractuelles.

Nombre de clients à l'année : 844

MOIS	NB DE COURSES
sept-20	268
oct-20	275
nov-20	190
déc-20	212
janv-21	178
févr-21	245
mars-21	308
avr-21	266
mai-21	257
juin-21	340
juil-21	275
août-21	275
TOTAL	3089



Les finances

1. Les recettes d'exploitation

L'imputation des charges doit se faire par affectation directe pour les charges directes et selon des critères de répartition qu'il convient de détailler pour les charges indirectes.

Les données sont présentées hors TVA.

Elles prennent en compte l'ensemble des services (y compris doublage et sous-traitance).

Les comptes remis à l'Agglomération respectent les règles comptables en vigueur et en particulier :

- L'indépendance des exercices :

Les produits et les charges doivent être rattachés à l'exercice au cours duquel est constatée la livraison du bien ou de la réalisation de la prestation.

- La permanence des méthodes :

La présentation des comptes ne peut être modifiée d'un exercice à l'autre. Si des circonstances exceptionnelles rendaient nécessaires des modifications, elles devraient être exposées à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Après accord de ce dernier, le compte rendu financier serait alors présenté selon les deux méthodes de calcul la première année au moins suivant l'introduction de la modification.

Ces comptes comprennent les données comptables suivantes :

- le compte annuel de résultat de l'exploitation de la concession rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure.

- une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et des charges directes imputés au compte de résultats de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée.

- une présentation de la charge économique imputée au titre des programmes contractuels d'investissements et de renouvellement au compte de résultat d'exploitation de la délégation.

Les dépenses d'exploitation visées ci-dessus sont exclusivement celles qui se rapportent au service délégué par le présent contrat. Quand le Transporteur exerce d'autres activités, il y a lieu de ventiler les dépenses afférentes à ces diverses activités, en tenant compte notamment des chiffres d'affaires respectifs.

Des détails sur le compte rendu financier peuvent être fournis à la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien à sa demande.

2. L'intéressement sur les recettes et les charges

Compte d'exploitation		unité	Exercice 1 Prévisionnel	Exercice 1 Réalisé
Recettes d'exploitation		K€HT	306,106	282,403
Recettes tarifaires commercial (RT1)		K€HT	40,96	25,65
Recettes tarifaires scolaire (RT2)		K€HT	264,45	256,76
Recettes annexes (RT3)		K€HT	0,20	0,00
	Supports, duplicatas	K€HT	0,20	0,00
	A détailler	K€HT	0,00	0,00
	A détailler	K€HT	0,00	0,00
Indemnités forfaitaires (RF)		K€HT	0,50	0,00
Autres recettes (AR)		K€HT	0,00	0,00
	0	K€HT	0,00	0,00
	0	K€HT	0,00	0,00
	0	K€HT	0,00	0,00
Charges d'exploitation		K€HT	5 667,40	5 281,78
Charges directes transports		K€HT	4 994,63	4 771,00
	Personnel de conduite	K€HT	0,00	0,00
	Frais kilométriques	K€HT	0,00	0,00
	Entretien maintenance des véhicules (hors personnel)	K€HT	0,00	0,00
	Sous-traitance transports de voyageurs	K€HT	4 917,40	4 661,39
	Coût de mise à disposition du matériel roulant	K€HT	77,22	109,61
Autres charges d'exploitation		K€HT	672,78	510,78
	Personnel hors conduite	K€HT	323,44	282,39
	Charges relatives aux éléments fixes du réseau	K€HT	71,71	53,40
	Frais commerciaux et marketing	K€HT	59,49	29,43
	Frais généraux	K€HT	140,86	124,08
	Impôts et taxes	K€HT	35,96	11,15
	Marges et aléas	K€HT	41,33	10,34

La politique marketing et commerciale

Après une année de prise en main du réseau, nous souhaitons renforcer nos actions commerciales pour fidéliser et gagner de nouveaux clients, sur 2021 notamment à travers des opérations commerciales dans les établissements scolaires et auprès du tout public et ainsi rattraper notre engagement de recettes prévisionnelles.

Sur l'année écoulée, les actions de gestion et de développement de la politique commerciale et marketing ont consisté à travailler sur la connaissance du réseau, sur la pertinence de l'offre et sur son adaptation aux besoins des clients. L'approche marketing est de créer progressivement les conditions pour gagner une nouvelle clientèle, notamment la clientèle touristique sur la ligne 14 et reconquérir les clients.

L'info voyageurs :

1- Aux arrêts:

Chaque arrêt des lignes urbaines et régulières sont équipés de poteaux présentant les différentes informations utiles pour la clientèle :

- les horaires
 - le plan de la ligne
 - les informations de contact
 - les différents points de vente du réseau
 - les lignes passant par cet arrêt
- (Ces informations sont présentes sur la tête de poteaux)



2- Sur le site internet :

Le site internet www.uggomobilite.com reprend toutes les offres et les informations du réseau UGGO. Plusieurs rubriques existent afin d'améliorer la recherche des clients.

3- Sur la page Facebook :

Depuis le lancement du réseau, toutes les informations à destination de la clientèle sont publiées sur le Facebook de l'Agglomération du Gard Rhodanien. Un planning est établi chaque mois afin d'anticiper et de prévoir les actions à publier avec le service communication de l'Agglomération, qui est en charge de l'organisation de la page Facebook Agglomération du Gard Rhodanien.

4- En embarqué à bord des véhicules :

Dans tous les véhicules du réseau se trouve : la gamme tarifaire du réseau, le règlement intérieur et des déviations (quand il y en a).

Les Points de vente et dépositaires :

Nous disposons de 5 points de vente sur le réseau UGGO :

- O.T Bagnols-Sur-Cèze :

Adresse : Avenue Léon Blum - Bagnols sur Cèze

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-18h30

Titres vendus : rechargement abonnement

Ventes TU, 2V, 10V

- O.T Pont-Saint-Esprit :

Adresse : 162 Avenue Kennedy - Pont-Saint-Esprit

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-18h30

Titres vendus : rechargement abonnement

Ventes TU, 2V, 10V

- O.T Goudargues :

Adresse : 4 Rte de Pont-Saint-Esprit - Goudargues

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-18h30

Titres vendus : rechargement abonnement

Ventes TU, 2V, 10V

- Tabac Le Phenix :

Adresse : 5 Pl du 11 Novembre 1918 – St Geniès de Comolas

Horaires : 6h30-19h

Titres vendus : rechargement abonnement

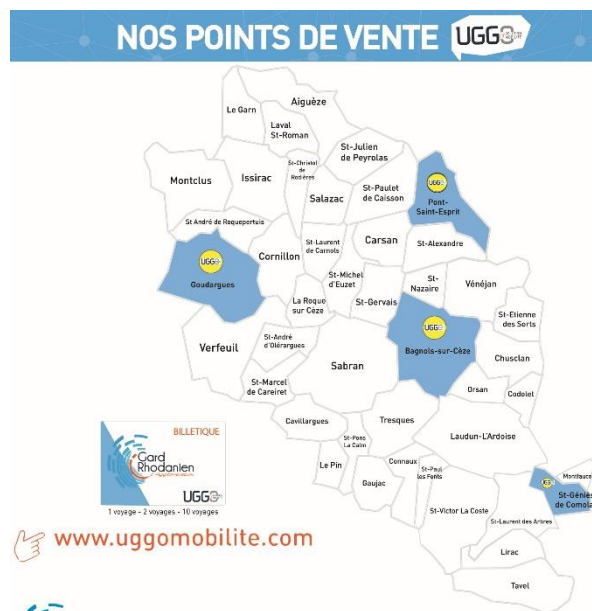
Ventes TU, 2V, 10V

- L'Agence commerciale :

Adresse : 7 Esplanade André Mourgue - Bagnols sur Cèze

Horaires : 9h-12h et 13h30-17h

Titres vendus : tous les titres




L'Agence commerciale :

Elle est tenue directement par l'Agglomération (siège du service Transport). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Ses missions sont de renseigner la clientèle et de vendre des titres de transport. Elle est située sur la commune de Bagnols/ Cèze. Elle regroupe tous les services que le client est en droit d'attendre.

Les dépositaires sont au nombre de 5 dont 1 situé à Pont Saint Esprit, 2 à Bagnols Sur Cèze, 1 à Goudargues et 1 à St-Geniès-de-Comolas. Les clients peuvent y acheter les BU, les 2 voyages, les 10 voyages et les abonnements.

Les actions commerciales déployées :

 BILAN DES ACTIONS COMMERCIALES ET INFORMATIONS CLIENTELE REALISEES SUR LE	
SEPTEMBRE 2020	
COMMERCIAL	
<ul style="list-style-type: none"> * Elaboration d'un tableau récap des recettes de l'année 2019-2020 * Tour des dépositaires * Mise en place des échanges Bagro avec les différents prestataires (Orizo, liO) 	
COMMUNICATION	
<ul style="list-style-type: none"> * Impression des supports de stand du réseau * Mise en relation et création d'une nouvelle carte du réseau * Mise en relation avec le prestataire du site internet * Mise à jour du site internet avec les nouvelles fiches horaires scolaire de 2020-2021 	
TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> * Mise en place des nouveaux horaires sur les poteaux de la navette, ligne 14 et Uggo+ * Mise à jour des lignes scolaires * Mise en place des déviations avec information pour la clientèle * Installation de la géolocalisation dans les véhicules 	
OCTOBRE 2020	
COMMUNICATION	
<ul style="list-style-type: none"> * Création du plan de la navette de Pont-Saint-Esprit * Création, élaboration et mise en relation avec le prestataire pour la campagne de communication sur le réseau en général : Jungle * Modification du site internet pour le rendre + responsive : bandeau déroulant avec bulles + autres petites choses * Mise en relation avec l'Agglo pour pouvoir participer à l'Agglo Mobile (Monsieur Malignon) 	
TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> * Màj du plan de la navette de Bagnols pour validation * Changements des horaires pour la rentrée de Novembre (106, 131, 133, 140, 141, 170, 194) * Information pour la clientèle + déviation : Saint Laurent la Vernède 	
NOVEMBRE 2020	
COMMUNICATION	
<ul style="list-style-type: none"> * Màj du logo de la navette de Bagnols car changement logo de la ville * Màj des flyers de la navette de Bagnols * Continuité avec changement et demande de validation pour campagne de communication : Jungle * Création et impression du calendrier TGR pour 2021 * Modification du planning des publications : en lien avec Natacha et Marie / 1ère publication le 30 Novembre avec changement de la navette de Bagnols * Activation du changement itinéraire navette avec communication (sur Facebook, site internet, 	
TECHNIQUE	
<ul style="list-style-type: none"> * Info trafic auprès des clients : (se trouve dans le dossier « Note info Clientèle ») <p>Arrêt navette de Bagnols St Laurent la Vernède</p>	

DECEMBRE 2020**COMMERCIAL**

- * Boîtes de chocolat pour les déposataires

COMMUNICATION

- * Participation à l'Agglo mobile le 02 Décembre le matin avec Benjamin et Sylvie
- * Prise de photo des lignes scolaires et de la navette
- * Préparation des visuels pour les bus pour Noël
- * Mise en place des visuels pour Noël
- * Mise à jour des flyers Guide Mobilité et de la navette de Bagnols
- * Validation des plans généraux : réseau + navette Bagnols

TECHNIQUE

- * Info trafic auprès des clients
- * Changement de la tête de poteaux de l'Avenue de l'Europe

JANVIER 2021**COUVRE-FEU MIS EN PLACE À PARTIR DE 18H****COMMERCIAL**

- * Distribution des fiches horaires de la navette de Bagnols
- * Distribution des fiches horaires chez les déposataires

COMMUNICATION

- * Préparation lancement de la navette de PSE
- * Création du plan de PSE par Cartagène
- * Mise en relation avec les prestataires extérieurs pour le lancement de la navette de PSE (Poste, TV Sud Magazine, PubliEssor)
- * Création de visuel et de campagne pour la mise en place du TAD vaccinal
- * Mise à jour du site internet
- * Création de la campagne de communication : La Jungle

FEVRIER 2021**COUVRE-FEU MIS EN PLACE À PARTIR DE 18H****COMMERCIAL**

- * Distribution des fiches horaires de la navette de Bagnols

COMMUNICATION

- * Préparation de l'information en temps réel
- * Préparation du lancement de la navette de PSE
- * Création des devis pour les objets publicitaires
- * Mise en relation avec prestataire de drone

MARS 2021**COMMUNICATION**

- * Impression des bulles pour la navette
- * Rencontre avec Canoë Evasion
- * Réunion interne pour la navette de PSE

AVRIL 2021**3ème CONFINEMENT****COMMUNICATION**

- * Impression des logos UGGO format petit
- * Mise à jour du site internet
- * Visio avec Airweb pour parler de Bagro
- * Réunion pour Bagro (Natacha et Sylvie)
- * Nouveaux arrivants élaboration pour Natacha et Marie
- * Insertion presse locale
- * Plan de l'entreprise Faure dans le plan de la ville de Bagnols

TECHNIQUE

- * Impression des disques « Sens Interdit »
- * Poteaux ligne 111
- * Tour de repérage de la navette de PSE
- * Modification de la ligne 14 avec Benjamin

MAI 2021**COMMUNICATION**

- * Rencontre avec le directeur de TV Sud Magazine
- * Elaboration du visuel pour Bagro
- * Elaboration des visuels Tixipass (en essai de l'application)
- * Préparation des lancements
- * Elaboration des objets publicitaires
- * Elaboration des visuels de la nappe et de la bâche + livraison
- * Mise à jour du site internet dans sa globalité
- * Création du lancement de la navette de PSE (power point, visuels)
- * Création des sacs de shopping
- * Insertion presse locale
- * Elaboration de la campagne et du visuel du port de la ceinture dans les véhicules
- * Création de la communication sur la ligne 14 (visuels + reporting des poteaux et endroits)
- * Création de la communication Tixipass et Bagro
- * Elaboration des visuels culs de bus pour la navette de PSE (prestataires. etc.)

TECHNIQUE

- * Mise à jour de la tablette
- * Elaboration du flocage de la navette de Bagnols et de PSE

JUIN 2021**COMMERCIAL**

- * Distribution de la ligne 14 dans les campings

COMMUNICATION

- * Réception des objets publicitaires et des sacs de shopping
- * Elaboration de la communication de la navette de PSE
- * Réception des sacs shopping
- * Impression des fiches horaires de la navette de PSE
- * Réunion de lancement avec l'Agglo et la mairie de PSE pour le lancement de la navette
- * Cahier des charges de la future mascotte
- * Création page internet Tixipass + Qr Code
- * Campus sécurité avec les collégiens à Bagnols

JUILLET 2021**COMMERCIAL**

- * Inauguration de la navette de PSE (1er juillet)
- * Dépose d'objets publicitaires à l'Agence Commerciale
- * Distribution de la fiche horaires dans tous les commerces de la ville

COMMUNICATION

- * Impression des fiches horaires de la ligne 14
- * Présence sur 2 marchés : Agglo Mobile + Stand sur le marché de PSE le samedi matin
- * Création page internet Bagro + Qr Code
- * Relation avec ArtPage pour refaire le tour de comptoir
- * Elaboration de la communication pour Bagro – Tixipass + modification et validation des visuels par Natacha

TECHNIQUE

- * Mise en place des QR Codes Tixipass dans les véhicules
- * Installation + création des poteaux de PSE
- * Impression et création des infos poteaux de la ligne 14
- * Changement au 12 juillet de la ligne 14
- * Création des plans thermomètre pour les navettes

AOÛT 2021**COMMERCIAL**

- * Distribution de la ligne 14

COMMUNICATION

- * Cahier des charges du drone
- * Elaboration des projets de la semaine de la mobilité qui a lieu en sept
= Elaboration du jeu Snap ton bus ou ta navette
- * Cahier des charges de la mascotte
- * Mise à jour du guide mobilité
- * Mise à jour des docs Bagro et Tixipass
- * Création visuel rond pour OP comme port de la ceinture
- * Plans encollés

TECHNIQUE

- * Changement des fiches horaires pour la rentrée
- * Changement des fh pour la rentrée (durée 2jours)

ARTICLES PRESSE LOCALE

Covid-19 : le transport scolaire peu impacté



Nous avons pris l'habitude chaque trimestre de faire un point sur les conséquences de la crise sanitaire dans le domaine des transports de personnes. Le transport scolaire fait partie des secteurs plutôt épargnés par la pandémie... Mais les autorités organisatrices restent sous tension budgétaire.

La rentrée des classes du 2 novembre dernier, après les vacances scolaires de la Toussaint, n'était pas une rentrée comme les autres, à plus d'un titre. Quinze jours avant, le professeur Samuel Paty avait été sauvagement assassiné par un terroriste, non loin de son collège. La communauté nationale, fortement choquée, s'est alors rassemblée dans un grand élan républicain.

UNE RENTRÉE LE 2 NOVEMBRE TRÈS PERTURBÉE

Le ministre de l'Éducation nationale déclarait avant une rentrée scolaire retardée de deux heures, le 2 novembre, pour permettre à tous les enseignants de prévoir un hommage à Samuel Paty... et aux valeurs républicaines. Les autres conséquences n'ayant eu lieu, le gouvernement a dû effectuer un "réajustement" complet face aux nombreuses conséquences qu'il n'avait pas envisagées. Ainsi, il était notamment impossible, en deux jours et en plein weekend, pour les autorités organisatrices et leurs transporteurs de décaler l'ensemble des services de transport scolaire en France. De nombreux élèves allaient être déposés devant leurs établissements scolaires bien avant les 10 h du matin envisagés pour la reprise des cours, provoquant des attroupements, en pleine menace terroriste ! Une fois de plus, les transports étaient bien tenus pour quantité négligeable. Ce 2 novembre également était le

premier jour du nouveau protocole sanitaire à l'école. Publié le 29 octobre, le document n'apportait que peu de nouveautés par rapport au précédent... à l'exception d'une : le port obligatoire du masque dès l'âge de 6 ans, y compris pendant le temps de la récréation, contre 11 ans auparavant.

Le ministre de l'Éducation nationale déclarait avant une rentrée scolaire retardée de deux heures, le 2 novembre, pour permettre à tous les enseignants de prévoir un hommage à Samuel Paty... et aux valeurs républicaines. Les autres conséquences n'ayant eu lieu, le gouvernement a dû effectuer un "réajustement" complet face aux nombreuses conséquences qu'il n'avait pas envisagées. Ainsi, il était notamment impossible, en deux jours et en plein weekend, pour les autorités organisatrices et leurs transporteurs de décaler l'ensemble des services de transport scolaire en France. De nombreux élèves allaient être déposés devant leurs établissements scolaires bien avant les 10 h du matin envisagés pour la reprise des cours, provoquant des attroupements, en pleine menace terroriste ! Une fois de plus, les transports étaient bien tenus pour quantité négligeable. Ce 2 novembre également était le

LA QUESTION DU MASQUE

Bizarrement, le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 ne changeait, quant à lui, rien pour les transports scolaires, notamment en matière de distanciation (article 14). L'article 15 maintenait le port obligatoire du masque à 11 ans que ce soit sur les services scolaires (SATPS) ou sur les

autres services réguliers (SRO) mais n'abaissait pas l'âge minimal à 6 ans comme au sein de l'éducation collégiale. Cette mesure surprenante conduisit l'ANATEP à réagir. Dans un communiqué de presse, l'association s'exprimait d'une telle différence de traitement « tant [cette mesure] tranche avec la nouvelle politique mise en œuvre au sein des écoles. Les élèves sont-ils moins contagieux dans les transports en commun que dans l'école scolaire ? ». Il fallait être effectivement très perspicace pour se rendre compte que l'annexe 1 (point 13) du décret envisageait conseil justicieux suivant : « (...) l'obligation de porter un masque [...] s'applique également aux enfants de 6 à 10 ans dans les autres cas, dans la mesure du possible [...] ». Tout cela n'était pas forcément lisible... et l'ajout fortuitement les familles. Face à une telle incompréhension, le ministère des transports faisait évoluer son protocole intégrant une recommandation de port net et franche.

Hormis la question du masque, la mise en place de couvre-feux n'ont eu aucune conséquence particulière sur le transport scolaire qui a permis à plus de quatre millions d'élèves de se déplacer quotidiennement. La possibilité pour les lycées, depuis le 2 novembre, de mettre en place un enseignement en partie à distance, afin de faciliter le respect des mesures sanitaires n'a pas non plus eu de conséquences pour les autorités organisatrices. Selon une évaluation du ministère de l'Éducation nationale publiée le 17 décembre, environ 30 % des lycées ont maintenu un "présentiel" à 100 % ; 69 % des lycées publics appliquent un plan de continuité, mais rarement des écoles professionnelles car beaucoup « de cours se déroulent en ateliers, en ateliers dédiés ». Parmi ceux qui ont continué, 60 % sont organisés par demi-classe, 30 % sont organisés par classe de 50 élèves. Les autres ont organisé un niveau de recettes équivalent aux années 2017 à 2019. Le texte a aussi été le principe d'un remboursement échelonné sur une période minimale de 6 ans.

Une quatrième loi de finances rectificative pour 2020

Le quatrième budget rectificatif est paru au Journal officiel le 1^{er} décembre, avec 20 milliards d'euros de mesures supplémentaires pour tenir compte du reconfinement. Il est acté des avances remboursables faites aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour compenser leurs pertes de recettes tarifaires et de versement mobilité, d'un montant de 2,2 milliards d'euros en Ile-de-France, avec l'application de la « clause de retour à meilleure fortune. (Il n'y a pas de remboursement des créances que si la situation du débiteur la permet). Les AOM ne seront donc pas remboursées de la « clause de retour à meilleure fortune » de l'année suivante et d'un niveau de recettes équivalent aux années 2017 à 2019. Le texte a aussi été le principe d'un remboursement échelonné sur une période minimale de 6 ans.



Jour. Ces plans de continuité pédagogique (avec le distanciel éventuel) « restent applicables, à minima jusqu'au 20 janvier 2021 ». Mais ils ne posent que peu de difficultés en termes de transport, hormis quelques cas isolés.

DES COLLECTIVITÉS DIVERSEMMENT TOUCHÉES

L'inquiétude vient surtout de l'impact budgétaire de cette crise sanitaire sur les capacités d'intervention des collectivités territoriales, et leurs conséquences en termes d'offre de transport collectif voire de transport scolaire. Après le rapport Cazeneuve de juillet dernier, la Cour des comptes a présenté un rapport très fouillé sur les conséquences de la crise du Covid-19 sur les finances locales en 2020, avant de se prêter à un exercice de prospective. La mobilisation « importante » des collectivités « dès le début de la crise sanitaire » (chacune

d'équipements de protection, maintien des subventions aux associations, etc.) a eu un coût global de 1,2 milliard d'euros globalement limité. En se fondant sur son enquête, elle évalue l'augmentation des dépenses de fonctionnement de l'ensemble du bloc communal à 3,5 milliards d'euros (+1,6 milliard pour les EPCI et +1,9 milliard pour les communes) en 2020. Mais en sachant que les « très grandes villes ou agglomérations » devraient couvrir une facture sensiblement supérieure, en moyenne, que l'ensemble des collectivités. Les situations du bloc communal devaient être « encore plus contrastées qu'avant la crise », soulignent les magistrats. Du côté des autorités organisatrices, on s'attend pas non plus à un bon bilan 2020. Les recettes du versement mobilité sont attendues en baisse de 11,4 %. Quant aux recettes tarifaires, elles plongeront de plus d'un tiers. Au final, l'insuffisance s'interroge sur la capacité du bloc communal (mais aussi des départements) à participer véritablement à la reprise de l'activité.

Pour les régions, la Cour mise sur des pertes de recettes régionales d'un milliard d'euros en 2020. Les magistrats de la rue Cambon sont assez optimistes et l'on compare leurs projections au scénario « pessimiste » de Régions de France (1,6 milliard). La Cour observe une « incertitude majeure » sur le résultat des négociations des collectivités avec leurs délégataires et leurs structures « satellites », notamment des collectivités territoriales. La Cour note que dès l'année prochaine, les principales recettes des régions en termes de TVA (égalité) sur la valeur ajoutée des entreprises (CAVE) en 2021 et sa participation en tant que région de TVA (égalité) en 2021 au montant de CAVE perçu par les régions en 2020) est une mesure « importante » pour les régions. Collectif et ne subissent pas le fort recul des recettes de CAVE attendu en 2021. Au total, les régions pourraient souffrir de la crise sanitaire non seulement structurellement.

1 - Précisant les mesures globales prises pour faire face à l'épidémie de covid-19, le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prévoit un montant de 2,2 milliards d'euros en Ile-de-France, avec l'application de la « clause de retour à meilleure fortune. (Il n'y a pas de remboursement des créances que si la situation du débiteur la permet). Les AOM ne seront donc pas remboursées de la « clause de retour à meilleure fortune » de l'année suivante et d'un niveau de recettes équivalent aux années 2017 à 2019. Le texte a aussi été le principe d'un remboursement échelonné sur une période minimale de 6 ans.

ZOOM

Gard Rhodanien : les scolaires avant tout



Chaque jour, l'agglomération Gard Rhodanien « dont la ville-centre est Bagnols-sur-Cèze » transporte 3 700 élèves. Pour cela, elle a confié la gestion des 27 lignes scolaires à Trans Gard Rhodanien, un groupement de quatre transporteurs locaux, dans le cadre d'une délégation de service public de huit ans.

OPTIMISATION DES MOYENS

« L'offre de transport scolaire n'a pas évolué depuis que nous gérons cette compétence », précise Claire Lapeyronnie, Dnie par secteur que les effectifs sont stables ces trois dernières années. D'autre part par l'agglomération a signé une convention d'affrètement de transport d'enfants avec la région Occitanie pour la période 2020-2024. Cet accord a pour objectif d'assurer le transport d'enfants scolarisés dans un établissement situé hors de l'agglomération, ainsi que ceux ne relevant pas de son ressort territorial et qui viennent étudier à Bagnols-sur-Cèze ou à Pont-Saint-Esprit. « La Région transporte pour nous 120 élèves et inversement nous 130 transports 100

La communauté d'agglomération Gard Rhodanien est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) depuis 2014. « Jusque en 2013, nous avions délégué cette compétence au conseil départemental du Gard », explique Claire Lapeyronnie, vice-présidente en charge des mobilités au sein de l'agglomération. Une collectivité très étendue (632 km²), voisine de l'Ardèche dans sa partie nord et du Vaucluse au sud. Elle est constituée de 44 communes qui regroupent 75 000 habitants. « Notre agglomération est essentiellement rurale dans sa partie ouest et la ville-centre, Bagnols-sur-Cèze compte 18 000 habitants ». C'est le 1^{er} septembre 2019 que l'agglomération a réellement pris en main la gestion des transports publics. « Nous avons conçu à cette date

un contrat de délégation de service public d'une durée de 8 ans avec quatre transporteurs locaux. Il s'agit des sociétés Auriv, Auron, Faure et Sud Est Mobilité, regroupées au sein de l'entreprise Trans Gard Rhodanien. Celle-ci gère le réseau urbain de Bagnols-sur-Cèze, appelé UGGG, avec 27 circuits scolaires. Chaque jour 3700 élèves se rendent à l'école en car dans l'un des six collèges et lycées qui composent ce territoire. A ce jour, s'ajoutent deux établissements situés en Ardèche. « L'offre de transport est contractée à 98% de circuits scolaires », précise la vice-présidente. Les 2% restants sont affectés aux services de transport urbain de Bagnols-sur-Cèze : les navettes de centre-ville, une ligne régulière et trois services destinés à desservir les zones d'activités économiques.

ZOOM

Gard Rhodanien : quelques repères

- 3700 élèves transportés chaque jour
- 27 circuits scolaires
- 4 transporteurs
- 64 conducteurs dont 28 femmes pour 65 cars
- Un coût moyen par élève de 1200€ TTC
- Un budget global de 5,2 M€
- Une offre de transport de 1,143 million de km.



Claire LAPEYRONNIE
Vice-présidente en charge des mobilités au sein de l'agglomération, se félicite de « la coopération avec la région pour optimiser l'organisation ».

Ces agents devaient suivre une formation en 2020, organisée par l'ADATEP du Gard. Mais à cause de l'épidémie de Coronavirus, cette formation a été reportée. « Il est important de former ces personnels pour valoriser leur mission qui est essentielle car leur présence à bord est déterminante », poursuit Natacha Koussetou. « Or ils ont souvent le sentiment de faire un sans-motif. Ce qui n'est pas le cas, loin de là. Ces personnels ont les qualités requises pour assurer la sécurité des enfants ». Ainsi le programme pédagogique vient à rappeler les fondamentaux de leur mission, les consignes de sécurité à respecter, les procédures à mettre en œuvre en cas d'accident et d'évacuation. « L'objectif est de limiter les incidents de matériel, matériel et humaine ».

UN RÉSEAU "SYMPA"

Au-delà de cette présence humaine au quotidien, la communauté d'agglomération organise aussi en lien avec l'ADATEP du Gard, des actions de sensibilisation sur la sécurité routière auprès des élèves du cycle I jusqu'à l'17h pour les lycéens qui ont cours l'après-midi, explique la directrice du service transport. Autre action de sensibilisation : l'agglomération a chargé son agent de contrôle d'effectuer des contrôles de sécurité à son personnel est présente tous les jours à l'arrivée et au départ des cars. « Elle oriente les élèves, les aide et intervient dans les véhicules pour les sensibiliser à la sécurité routière, rappeler les règles de comportement à avoir. Il s'agit plus de pédagogie que de répression », précise également la directrice des conducteurs pour faire remonter les éventuelles difficultés ou problèmes rencontrés par les personnes en charge de ces interventions. « On ne nous n'a jamais eu de questions pendant ces contrôles ». « Nous avons la chance d'avoir un réseau "sympa" ». « La Région nous a soutenu de façon très réactive en 2018 », indique Natacha Koussetou.

L'action de l'ADATEP dans le Gard

DANS L'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN. Dès la prise de compétence des transports scolaires par l'agglomération du Gard Rhodanien, celle-ci a adhéré, comme le faisait le SIRP Bagnols, à l'ANATEP. Chaque année, dès la rentrée scolaire, les intervenants diplômés sensibilisent les élèves des quatre collèges de la ville de Bagnols sur Cèze et du collège de Pont Saint Esprit. En cours d'année, d'autres interventions ont lieu au profit des écoles primaires. Au cours de ces interventions sont distribués aux enfants des flaps avec le logo de l'agglomération et de la documentation pédagogique de l'association. La police municipale participe également à ces interventions avec des personnels monteurs de sécurité routière en présence de la contrôleur du service transport. Les quatre transporteurs locaux qui fournissent les cars se sentent concernés par ces actions de prévention.

DANS LE DÉPARTEMENT. Malgré la pandémie, l'ADATEP du Gard a sensibilisé 5 175 personnes en 2020. L'assemblée générale a été différée au 30 septembre. Le nouveau bureau a été élu : président Jean-Luc Minel / Trésorier César Biondini / Secrétaire Elizabeth Ruellan. L'année 2020 s'est terminée par la remise des prix de 8^{ème} challenge Sécurité Routière aux élèves de l'école d'Aubord en présence de Monsieur le maire et de la presse (photo ci-dessus). Les interventions 2021 sont programmées pour une reprise dès le mois de janvier.

ARTICLES PRESSE LOCALE

Accueil > Economie > Transports

Gard rhodanien : retour à la normale pour le réseau de bus Uggo

Les lignes scolaires reprennent du service ce lundi 3 mai. / DR

Jean-Michel Gressard dress... Transports, Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze Publié le 01/05/2021 à 20:33



Dès ce lundi, toutes les lignes scolaires seront desservies.

A compter de ce lundi 3 mai, le réseau de bus Uggo de l'Agglomération du Gard rhodanien reprend un service normal. Toutes les lignes scolaires seront assurées (de la maternelle au lycée), ainsi que les lignes régulières comme les Uggo+ ou la ligne 14 de la vallée de la Cèze. Pour rappel, le masque est obligatoire à bord des véhicules et les consignes sanitaires affichées à bord doivent être respectées.

Pour se tenir informé de l'actualité du réseau, rendez-vous sur uggomobilitte.com. Tél. 04 66 89 77 41.



MIDI LIBRE



Marie Meunier



il y a 5 jours

Dernière mise à jour: 12 mai 2021

0

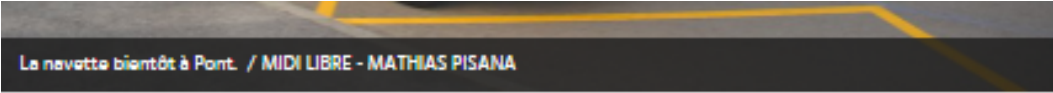
75

Moins d'une minute

Durant le mois de mai, le réseau de bus UGGO s'adapte au calendrier. Pendant les jours fériés, soit les jeudi 13 et lundi 24 mai, aucun bus ne sera en circulation.

Durant le vendredi 14 mai du pont de l'Ascension, seules les lignes régulières 14, UGGO+ et la navette urbaine de Bagnols/Cèze fonctionneront aux horaires habituels.

Pour avoir accès à toutes les informations sur le réseau UGGO, rendez-vous sur le site internet : uggomobilitte.com.



La navette bientôt à Pont. / MIDI LIBRE - MATHIAS PISANA

Transports, Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze



Publié le 14/12/2020 à 05:07, mis à jour à 13:50



Présentation ce lundi 14 décembre au soir en conseil d'Agglo du rapport 2019 des mobilités sur le territoire.



La navette urbaine de l'Agglo circulera à Pont-Saint-Esprit à partir du dimanche 2 mai 2021. Ce nouveau service se chiffre à un montant moyen annuel de 266 700 euros HT. C'était prévu pour le 1er janvier 2020, mais les travaux d'aménagements de l'entrée sud de la ville ont entraîné un report de cette mise en service.

Rappelons par ailleurs que la commune de Bagnols-sur-Cèze est desservie depuis le 6 janvier 2020 par une navette urbaine et par trois lignes en direction des zones d'activités. Ce soir, le maire de Pont-Saint-Esprit et première vice-présidente de l'Agglo, Claire Lapeyronie, présentera le rapport annuel 2019 sur la gestion déléguée des transports publics interurbains de voyageurs du Gard rhodanien.

Depuis le 1er septembre 2017, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien exerce en effet la compétence transport, et doit gérer le réseau UGGO. Pour l'année 2019, voici les principaux Indicateurs techniques pour la gestion de la compétence transport en Gard rhodanien. Au total, 27 lignes ont été exploitées sur 44 communes du territoire.

Infinitésimale fraude

Vingt-cinq lignes étaient dédiées aux publics issus de seize établissements et regroupement pédagogique dont celui de Bourg-Saint-Andéol. La ligne entre Montclus et Bagnols-sur-Cèze a été régulièrement assurée.

Toujours concernant l'exercice 2019, on retiendra que 3 668 élèves se sont inscrits au transport scolaire. Et l'exploitation dans l'ensemble des lignes du Gard rhodanien équivaut à 767 380 km parcourus l'an dernier. Côté rentabilité, à peine 1 % de recettes sont d'origine commerciale.

La quasi totalité des ressources des transports scolaires (99 %) provient donc des abonnements. Le taux de fraude, lui, reste à un niveau qui heureusement est de l'ordre de l'infinitésimale, soit moins de 1 % . L'année dernière, la desserte des lignes scolaires a mobilisé 54 personnels dont 43 conducteurs.

MIDI LIBRE



Claire Lapeyronie et Jean-Christian Rey ont inauguré le parcours de la navette.

Social, Pont-Saint-Esprit



Publié le 06/07/2021 à 05:08, mis à jour à 05:12.



Inaugurée ce jeudi 1er juillet, la navette de l'agglomération à Pont-Saint-Esprit circule toute l'année, du lundi au samedi, sauf jours fériés. "Cette navette, on est ravi de l'avoir ici, à Pont-Saint-Esprit. On lui souhaite le même succès que la navette urbaine de Bagnols-sur-Cèze, lancée le 1er janvier 2020, avec 65 000 usagers qui l'ont empruntée en période Covid-19. Cela a marché chez nos voisins, pourquoi cela ne marcherait pas chez nous. Cette navette, c'est plus d'autonomie et de mobilité, mais aussi lâcher son véhicule personnel pour profiter de ce circuit du nord au sud. C'est un service gratuit", annonce Claire Lapeyronie, la maire.

Toutes les vingt minutes

Le point de départ se situe à Gallier et le terminal ZA (zone d'activité), porte Sud. "La navette passera toutes les vingt minutes. On est dans la logique du projet de territoire que l'on déploie à travers le transport. La présence de plusieurs maires aujourd'hui l'atteste. Il y a une vraie demande de pouvoir être dirigé, transporté vers les communes, que ce soit Pont-Saint-Esprit et Bagnols, parce qu'il y a des services publics, commerciaux. Notre travail continu vers un schéma plus large avec ce qu'on appelle en pétales, avec des communes qui seront également desservies. C'est un service gratuit et il faut le respecter", explique Jean-Christian Rey, président de l'Agglomération du Gard rhodanien.

Et de poursuivre : "Les personnes âgées le prennent pour aller faire des courses, aller chez le médecin. Les usagers des communes voisines peuvent s'en servir. On a des parkings relais, des zones de covoiturage, tout ce maillage-là fait qu'on travaille sur l'attractivité du territoire. Tout ce qui s'est passé pendant la crise sanitaire a rebelotté les cartes en termes de transports."

"La navette possède un accès pour personne à mobilité réduite et pour les poussettes. Un budget annuel de 240 000 € pour un fonctionnement de douze heures par jour six jours sur sept". Indique Jean-Christian Rey.

CORRESPONDANT

Transports, Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze

Publié le 01/05/2021 à 20:33

Dès ce lundi, toutes les lignes scolaires seront desservies.

A compter de ce lundi 3 mai, le réseau de bus Uggo de l'Agglomération du Gard rhodanien reprend un service normal. Toutes les lignes scolaires seront assurées (de la maternelle au lycée), ainsi que les lignes régulières comme les Uggo+ ou la ligne 14 de la vallée de la Cèze. Pour rappel, le masque est obligatoire à bord des véhicules et les consignes sanitaires affichées à bord doivent être respectées.

Pour se tenir informé de l'actualité du réseau, rendez-vous sur uggomobilité.com. Tél. 04 66 89 77 41.

Thierry Allard

22 août 2021

Dernière mise à jour:
21 août 2021

0

453

Temps de lecture 1
minute

Un accord tarifaire a été conclu cet été entre l'Agglo du Grand Avignon et la Région Occitanie permettant la mise en place d'une tarification interopérable entre les réseaux LIO (Région), UGGO (Agglo du Gard rhodanien) et Orizo (Grand Avignon).

Ainsi, de nouveaux titres de transports valables pour ces trois réseaux sont désormais mis en place. Donc, avec une carte, il est désormais possible de voyager sur les trois réseaux, dans leur ensemble pour UGGO et Orizo et sur les lignes 115, 121, 122, 123, 150 et 121 qui desservent les communes du Grand Avignon situées dans notre département, à savoir Pujaut, Roquemaure, Sauveterre, Saze ou encore Villeneuve et les Angles.

Notez que chaque réseau gère sa carte de transport mais avec des titres de transport communs et chaque carte pourra être validée indifféremment. Les pass journée, abonnements mensuels et annuels jeunes ou adultes sont concernés.

Marie Meunier

12 mai 2021

Dernière mise à jour:
12 mai 2021

0

129

Moins d'une
minute

Durant le mois de mai, le réseau de bus UGGO s'adapte au calendrier. Pendant les jours fériés, soit les jeudi 13 et lundi 24 mai, aucun bus ne sera en circulation.

Durant le vendredi 14 mai du pont de l'Ascension, seules les lignes régulières 14, UGGO+ et la navette urbaine de Bagnols/Cèze fonctionneront aux horaires habituels.



4 avantages de l'assurance-vie au Luxembourg pour les gros patrimoines à découvrir dans un guide pdf gratuit

Sponsorisé par Bienprévoir.fr

Pour avoir accès à toutes les informations sur le réseau UGGO, rendez-vous sur le site internet : uggomobilité.com.